



EDITION BIBLE-FOI.COM

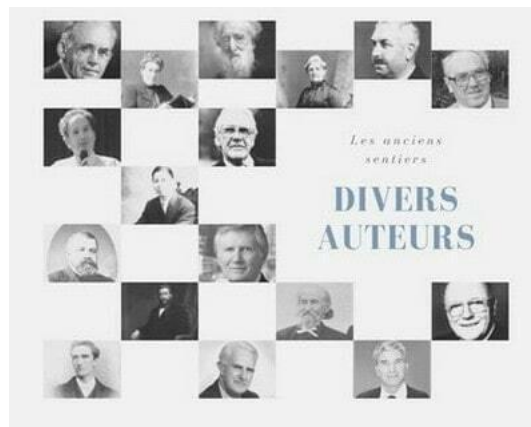
LE VOILE CHRETIEN

Compilation d'articles



Le voile dans les Eglises Chrésiennes Evangéliques

Compilation d'articles



Tables des matières

I. Le port du voile dans l'assemblée – par Philippe Dehoux

II. Le voile dans les Eglises chrétiennes évangéliques - par Marc Hébert

III. Le port du voile des femmes selon 1 Corinthiens 11 - par Sourcedevie

IV. Le voile, ou le gouvernement de Dieu - par Watchman Nee

V. Le voile chrétien et la tradition chrétienne - par Maxime Georgel

I. Le port du voile dans l'assemblée

S'il est une chose à laquelle s'attaque l'adversaire dans les assemblées, c'est bien l'obéissance au port du voile. On nous donne une foule de raisons pour que les sœurs ne le portent plus. Pourtant, la Bible nous en parle de façon claire et précise dans 1 corinthiens 11 v. 3 à 6 : « Je veux cependant que vous sachiez que Christ est le chef de tout homme, et que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef de Christ. Tout homme qui prie ou qui prophétise la tête couverte déshonore son chef. Toute femme, au contraire, qui prie ou qui prophétise la tête non voilée, déshonore son chef, c'est comme si elle était rasée. Car si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile ».

Il ne s'agit pas d'être « légaliste », mais si nous vivons sous la grâce, cela veut dire que nous vivons dans la foi au fils de Dieu et dans ce qu'il a fait. Jésus a dit qu'il était venu non pas pour abolir la loi, parce que la loi est juste, car issue de la justice de Dieu, mais pour l'accomplir. Pourquoi devons-nous vivre par la foi en Jésus, et par la grâce de Dieu ? Simplement parce que l'homme déchu ne peut, par lui-même, accomplir les commandements de Dieu, il a en lui, une autre loi qui fait la guerre à la loi de Dieu, c'est la loi du péché qui est en nous (Romains 7 v. 23).

Ce qui veut dire que, Jésus ayant accompli la loi de Dieu pour nous en se faisant homme et en ayant vaincu la loi du péché sur la croix, il nous suffit de nous emparer de l'œuvre du Christ par la foi, pour accomplir la loi de Dieu en nous. Cela, par la puissance du Saint-Esprit, qui rendra effective, en nous, l'œuvre de la croix. Ne croyons pas que le Saint-Esprit, appliquera en nous, autre chose que la loi de Dieu, accomplie pour nous par le Christ.

Remarquons tout d'abord le texte aux Corinthiens.

La se trouvent les ordonnances qui concernent l'homme et la femme, il y a en premier lieu la place du Christ par rapport à l'homme, la place de l'homme par rapport à la femme, et la place de Dieu par rapport à Christ. Ainsi que les différentes autorités, les unes par rapport aux autres. Il est clair que la femme ne doit pas prier ou prophétiser la tête non voilée, car elle déshonore l'autorité dont elle dépend, c'est à dire l'homme. Pas plus que l'homme ne doit prier ou prophétiser la tête voilée, car il déshonore le Christ, qui est l'autorité dont il dépend.

Pourquoi cette différence visible entre l'homme et la femme ? Pour répondre à cette question, il serait bon de jeter un regard sur notre monde qui est conduit par satan. Ne remarquez-vous pas que plus l'œuvre de l'adversaire s'étend dans le monde, notez que nous sommes dans le monde, mais pas du monde (Jean 15 v. 19) ; plus les différences extérieures entre l'homme et la femme tendent à disparaître ? De nos jours il est parfois difficile, quand nous rencontrons quelqu'un, de savoir si c'est un homme ou une femme. Satan sème la confusion là où Dieu crée l'harmonie. L'homme et la femme sont différents, mais complémentaires, ils sont appelés à ne former qu'une seule chair. Mais satan n'a, pour objectif, que de détruire cette harmonie, c'est pour cela que l'homosexualité est condamnée par Dieu, c'est une confusion, c'est l'œuvre de l'adversaire de Dieu.

Le port du voile pour la femme et à contrario, le non port du voile pour l'homme, symbolisent entre autre, cette différence. Dans l'assemblée, la femme porte le voile, marque de l'autorité dont elle dépend, et de sa position par rapport à son mari. La femme qui est éclairée sur sa position, doit faire le choix de porter la marque de l'autorité dont elle dépend. C'est pourquoi dans l'Eglise, la femme chrétienne, doit faire le choix de porter la marque de l'autorité dont elle dépend, c'est à dire le voile.

La question que nous pouvons nous poser à présent est : Pourquoi est-ce si important que la femme porte la marque de son autorité ? La réponse se trouve dans 1 Corinthiens 11 v. 10 : « C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend ».

C'est à cause des anges que la femme doit porter une marque de l'autorité dont elle dépend. Qui sont les anges en question ? Dans la Bible, l'ange est une autorité spirituelle, que ce soit un ange de Dieu ou un ange déchu. Le mot « Malakh », « ange » en hébreu, veut littéralement dire « envoyé ». Dans le livre de l'Apocalypse, quand le Seigneur écrit aux sept églises d'Asie, il dit à Jean : « Ecris à l'ange de l'église de... ». Cela ne veut pas dire que Jean doit écrire aux anges dans les cieux, mais aux autorités, aux envoyés dont dépendent ces églises, c'est à dire aux anciens de ces églises. Nous pourrions remplacer le terme d'anges, par celui d'autorités. La femme doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend, à cause des autorités spirituelles.

Allons un peu plus loin dans cette pensée, et pour ce faire lisons dans Ephésiens 5 v. 22 à 25 : « Femmes soyez soumises chacune à votre mari, comme au Seigneur, car le mari est le chef de la femme, comme le Christ est le chef de l'Eglise, qui est son corps et dont il est le sauveur; comme l'Eglise se soumet au Christ, que les femmes se soumettent chacune à son mari. Mari aimez chacun votre femme, comme le Christ à aimé l'Eglise et s'est livré lui-même pour elle ».

Un peu plus loin, nous lisons : « De même, les maris doivent aimer leur femme comme leur propre corps. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même. Jamais personne, en effet, n'a haï sa propre chair ; mais il la nourrit et en prend soin, comme le Christ le fait pour l'Eglise (Ephésiens 5 v. 28 et 29) ».

La femme, en portant une marque de l'autorité dont elle dépend, montre à tous qu'elle se soumet à cette autorité. Le voile est le témoignage de sa soumission à cette autorité. Quand les sœurs d'une église portent ce témoignage, c'est un rappel pour l'autorité de cette église, c'est à dire les anciens, que l'église doit être soumise à Christ et que Christ est le chef de l'Eglise. La relation entre le mari et la femme, c'est à dire, cette différence dans la complémentarité : « c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et les deux deviendront une seule chair (Ephésiens 5 v. 32) », est le reflet de la relation qui existe entre Christ et l'Eglise.

Tout comme l'homme et la femme deviennent une seule chair, ainsi le Christ et l'Eglise sont un. Le mari est le chef de la femme parce que la femme est issue de l'homme, tout comme le Christ est le chef de l'Eglise parce que l'Eglise est issue du Christ. Ici, il faut préciser une chose importante. Quand l'apôtre Paul parle de « chef », il ne parle pas « d'adjutant-chef ». L'homme a une responsabilité spirituelle envers sa femme, il doit lui enseigner les voix de Dieu, il doit l'aider à grandir dans la foi et la connaissance du Christ avec douceur et amour. Le Christ aime voir son Eglise grandir dans sa connaissance et dans la foi, et il la conduit avec douceur et amour. Le Seigneur Jésus doit être l'aune à laquelle les maris doivent se mesurer afin d'aider leurs femmes à grandir spirituellement. Le mari qui ne respecte pas sa femme, ne se respecte pas lui-même et s'il méprise sa femme, c'est lui-même qu'il méprise.

Aux yeux de Dieu, l'homme et la femme sont égaux, nous le voyons dans le texte aux 1 Corinthiens 11 v. 11 et 12 : « Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est point sans l'homme ni l'homme sans la femme, car de même que la femme a été tirée de l'homme, de même l'homme existe par la femme et tout vient de Dieu ». Une autre version dit : « Aussi bien dans le Seigneur, la femme n'est pas autre que l'homme et l'homme n'est pas autre que la femme ».

Ce passage nous montre quelle est la relation que Dieu désire entre le mari et sa femme. Nous venons de voir que le port et du voile est un témoignage pour l'autorité de l'Eglise.

Répercussions célestes de ce témoignage.

Maintenant, nous nous arrêtons quelques instants sur les répercussions célestes de ce témoignage. De nombreux passages dans la Bible nous montrent que les anges célestes sont en relation avec ce qui se passe ici-bas. Bien souvent, des textes nous montrent les anges de Dieu au service de serviteurs de Dieu, tels Elie, Abraham et bien d'autres. Les anges déchus, également interviennent, nous le voyons dans l'exemple du premier livre des rois au chapitre 22, verset 20 à 22 : « L'Eternel a dit : Qui séduira Achab pour qu'il monte à Ramoth en Galaad et qu'il y tombe ? Ils répondirent l'un d'une manière, l'autre d'une autre. Alors un esprit sortit, se tint devant l'Eternel et dit : Moi, je le séduirai. L'Eternel lui dit : Comment ? Je sortirai, répondit-il, et je deviendrai un esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes ».

La première remarque que nous pouvons faire, c'est que les esprits impurs sont soumis à Dieu. Cet esprit de mensonge va vers les prophètes d'Achab en étant mandaté par Dieu. Ce passage de l'Ecriture nous montre combien l'œuvre de satan est mesurée par l'Eternel. Mais poursuivons notre pensée

Les autorités célestes ont leurs regards fixés sur ce qui se passe ici-bas et ils regardent autant les rebelles que les enfants de Dieu. Lorsque ces autorités voient les enfants de Dieu se soumettre à son autorité, c'est un témoignage pour eux de la grandeur de Dieu pour les hommes à travers son œuvre en Christ. Quand les sœurs portent sur elles la marque de l'autorité dont elles dépendent, ainsi que les frères, c'est à dire la tête non voilée, c'est le témoignage du rétablissement de l'ordre de Dieu sur la terre. Pour les autorités célestes, ces marques sont le témoignage de l'œuvre de Dieu en Jésus-Christ pour les hommes. Là où satan met le chaos et la confusion, Christ rétablit l'ordre selon Dieu.

N'oublions jamais que les anges déchus accusent les enfants de Dieu jour et nuit ! Si nous leur donnons par notre désobéissance, la possibilité de le faire, il ne faut pas nous étonner d'en subir les conséquences !

Lorsque la femme ne se soumet pas et ne rappellent pas que l'Eglise doit l'être également, alors la désobéissance, les fausses doctrines et le désordre envahissent les assemblées ! Il ne sert à rien de prier pour que le Seigneur nous bénisse, car nous sommes comme ces malades près de la piscine de Bethesda, nous avons de temps à autre des grâces, mais pas la plénitude ! Jésus marchait en Israël, en ce temps-là, mais ces malades restaient devant la piscine ! L'Eglise aujourd'hui s'émerveille lorsqu'il y a une guérison, un miracle, mais elle est très loin d'expérimenter la plénitude de la grâce de Dieu ! Pourquoi ? Parce qu'elle est désobéissante ! Elle est dans sa grande majorité, « adultère » spirituellement !

Conclusion.

Pour conclure, je voudrais m'arrêter sur un troisième aspect de l'importance du port du voile pour la femme. « Rébecca leva (aussi) les yeux, vit Isaac, sauta à bas du chameau et dit au serviteur : Qui est cet homme dans la campagne qui vient à notre rencontre ? Le serviteur répondit : C'est mon seigneur. Alors elle prit son voile et se couvrit. Le serviteur raconta à Isaac tout ce qu'il avait fait (Genèse 24 v. 64 à 66) ».

Dans la Bible, le couple d'Isaac et de Rébecca est une représentation de l'Eglise et de son Epoux, le Christ. Lorsque Rébecca reconnut celui qui allait devenir son mari, elle se couvrit de son voile : « Alors elle prit son voile et se couvrit ». Ce passage nous montre qu'avant cette rencontre avec Isaac, elle n'était pas couverte, or nous savons par la Bible même, que les cheveux sont une gloire pour la femme : « La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour l'homme de porter de longs cheveux, mais que c'est une gloire pour la femme d'en porter (1 Corinthiens 11 v. 14 et 15) ».

Avant d'entrer en présence de son Epoux, Rébecca montre sa gloire aux autres, mais lorsqu'Isaac arrive en sa présence, elle couvre sa gloire d'un voile afin que celle de son bien-aimé soit plus éclatante. Nous avons dit, précédemment, que le port du voile pour la chrétienne était un signe pour les anciens de l'Eglise. Ce signe est aussi pour eux, un rappel que l'Eglise doit se « voiler » afin que la gloire de son Epoux Jésus-Christ, soit la seule visible.

Concrètement, la femme voile sa gloire, c'est-à-dire ses cheveux, mais elle voile aussi la gloire de l'homme puisque la Bible dit : « tandis que la femme est la gloire de l'homme (1 Corinthiens 11 v. 7) ». Lorsque la femme se voile dans l'Eglise, elle voile sa gloire et celle de l'homme. Ainsi, dans l'Eglise, tout ce qui est la gloire de l'homme et de la femme est voilé devant Dieu, seule celle du Christ doit être élevée. Lorsqu'on désobéit au commandement de porter le voile, on touche à la gloire même de Dieu.

Frères et sœurs, ce n'est pas une, chose sans importance le fait de se conformer ou non aux commandements Divins. Nous ne pouvons pas prendre la parole de Dieu avec légèreté et décontraction. Le port du voile pour les femmes, et non pour les hommes a une répercussion céleste. Si nous pouvions mesurer les implications célestes de ces commandements, nous n'agirions plus avec légèreté quant au fait de nous y conformer.

L'obéissance au port du voile ne doit pas être considéré comme un joug, mais plutôt comme un sujet de gloire. Mes bien chères sœurs, il est glorieux pour vous d'être le témoignage silencieux pour les responsables de votre église ainsi que pour les autorités célestes, du rétablissement de l'ordre de Dieu dans la création par l'œuvre accomplie en Jésus-Christ notre Sauveur et Seigneur.

Que le Père céleste vous accorde sa grâce et vous fasse grandir dans la révélation de son fils, Jésus-Christ.



Un message de Philippe Dehoux - Source www.bible-ouverte.fr

II. Le voile dans les Églises chrétiennes évangéliques

Le port du voile est malheureusement devenu un sujet presque tabou, et une pratique marginalisée dans les Églises évangéliques en Occident.

Introduction

Il y a plusieurs décennies, il était courant que les femmes chrétiennes se voilent la tête lors de certaines occasions, selon des coutumes qui variaient alors en fonction des groupes religieux et de leurs convictions respectives. De nos jours, rares sont les Églises évangéliques où l'on peut observer cette pratique, bien qu'elle fasse l'objet d'un enseignement détaillé dans le Nouveau Testament, dans la première épître aux Corinthiens (1 Corinthiens 11 v. 2 à 16). Ce texte sur le voile est aussi rarement prêché en chaire ou enseigné dans les classes d'école du dimanche, car il soulève généralement malaise et opposition. [Quand les chrétiens y font allusion, ou acceptent d'en discuter, c'est généralement pour dire que ce passage ne s'appliquerait plus à notre époque, qu'il est sexiste et avilissant pour les femmes, qu'il n'est pas assez clair ou encore qu'il peut représenter un obstacle pour l'annonce de l'Évangile aux non-chrétiens.](#)

Dans ce qui suit, nous allons examiner ces opinions, pour ensuite chercher à approfondir la signification biblique du voile chez la femme (et chez l'homme) et son application pour notre temps. Nous verrons que cette application est essentiellement en lien avec l'exercice de la prière et de la prophétie [\(1\)](#). Mais d'abord, voici le texte complet, selon la version Second révisée (NEG):

« Je vous loue de ce que vous vous souvenez de moi à tous égards, et de ce que vous retenez mes instructions telles que je vous les ai données. Je veux cependant que vous sachiez que Christ est le chef de tout homme, que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef de Christ. Tout homme qui prie ou qui prophétise, la tête couverte, déshonore son chef. Toute femme, au contraire, qui prie ou qui prophétise, la tête non voilée, déshonore son chef : c'est comme si elle était rasée. Car si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile. L'homme ne doit pas se couvrir la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme ; et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme. C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend. Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est point sans l'homme, ni l'homme sans la femme. Car, de même que la femme a été tirée de l'homme, de même l'homme existe par la femme, et tout vient de Dieu. Jugez-en vous-mêmes : est-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être voilée ? La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour l'homme de porter de longs cheveux, mais que c'est une gloire pour la femme d'en porter, parce que la chevelure lui a été donnée comme voile ? Si quelqu'un se plaît à contester, nous n'avons pas cette habitude, pas plus que les Églises de Dieu (1 Corinthiens 11 v. 2 à 16) ».

1. Un passage qui ne s'appliquerait plus de nos jours ?

Un tel questionnement remet implicitement en cause la pertinence des prescriptions des apôtres pour notre époque. Le texte biblique apporte de lui-même plusieurs éléments de réponse à cette opinion.

Une mise en garde de l'apôtre.

Bien que la question du voile ne soit pas une doctrine apostolique aussi essentielle que, par exemple, la doctrine du salut (l'Évangile) ou la divinité du Christ, l'apôtre Paul a pris le soin de mettre en garde quiconque voudrait remettre en question son importance. Il conclut en effet son exposé sur le voile, au v. 16, de la façon suivante : « Si quelqu'un se plaît à contester, nous n'avons pas cette habitude, pas plus que les Églises de Dieu ». Cela indique aussi que son enseignement sur le voile (et sur d'autres sujets) commençait déjà à être contesté par certains chrétiens de la ville de Corinthe, il y a près de 2000 ans. La polémique sur le voile n'est donc pas si nouvelle, en fin de compte.

Un enseignement universel.

Contrairement à ce qu'on peut lire dans plusieurs commentaires sur la Bible, l'enseignement de Paul sur le voile ne s'appliquerait pas uniquement au contexte culturel de Corinthe. L'introduction de l'épître mentionne en effet ceci : « Paul, appelé à être apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu, et le frère Sosthène, à l'Église de Dieu qui est à Corinthe [...] et à tous ceux qui invoquent en quelque lieu que ce soit le nom de notre Seigneur Jésus-Christ, leur Seigneur et le nôtre (v. 1 et 2) ». Les nombreuses prescriptions de cette épître, portant sur divers sujets, étaient données aux chrétiens de partout, qu'ils soient Grecs, Romains, Juifs ou « barbares ». Elles transcendent donc les cultures, que ce soit à propos de la pureté sexuelle, du mariage, du repas du Seigneur, de l'ordre et de l'attitude dans l'exercice des dons spirituels ou du port du voile. Or, puisque la question du voile transcende les cultures, elle transcende aussi les époques et les générations.

Une doctrine qui s'appuie sur les origines.

Paul justifie la pertinence du voile en relation avec les origines de l'humanité : « L'homme ne doit pas se couvrir la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme ; et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme (v. 7 à 9) ». Puisque le port du voile procède de la création de l'homme et de la femme, selon une allusion claire à la Genèse (2 v. 18 à 23), cela nous aide à comprendre pourquoi cette prescription transcende les cultures.

Une prescription en lien avec le monde spirituel.

Comme si l'argument d'ordre créationnel n'était pas suffisant pour certains de ses lecteurs, Paul mentionne que la femme doit être voilée, dans certaines circonstances, à cause des anges : « C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend [\(2\)](#) (v. 10) ».

À notre époque où la philosophie matérialiste dominante en Occident nie tout ce qui est surnaturel, nous devons continuellement nous rappeler que les saints anges et les démons existent bel et bien et qu'ils observent attentivement l'Église et les chrétiens sur la terre (1Corinthiens 4 v. 9 ; Éphésiens 3 v. 10 ; 1Pierre 1 v. 12). Paul rappelle aussi aux chrétiens

de Corinthe qu'ils vont juger les anges déchus (1 Corinthiens 6 v. 3), et ce rôle d'autorité à venir est aussi vrai de tous les chrétiens, hommes et femmes.

Toutefois, l'apôtre ne précise pas en quoi le voile est particulièrement significatif pour les anges. Même s'il est difficile pour nous de trancher la question, les anges eux savent certainement de quoi il s'agit (3). Comme les anges ne sauraient être affectés par des questions de modes ou de cultures, l'allusion aux anges confirme encore une fois que le sujet du voile transcende les époques.

Un appel au sens commun.

Au v. 13, l'apôtre pose une première question, qui implique une réponse négative : « **Jugez-en vous-mêmes : est-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être voilée ?** ». Cet argument, qui fait appel au « gros bon sens », se rapporterait cette fois aux us et coutumes. S'il était alors de coutume que la femme soit voilée en public, à plus forte raison lorsqu'elle prie. Cependant, il est aussi possible que cette coutume reflétait une pratique universelle plus ancienne (4). Quoi qu'il en soit, il s'agit ici d'un argument de second ordre, qui vise essentiellement à renforcer les deux précédents qui eux sont intemporels (l'ordre créationnel et les anges).

Une analogie avec les cheveux.

Aux v. 14 et 15, l'apôtre pose une deuxième question de rhétorique qui appelle aussi une réponse négative, mais il fait cette fois référence à l'ordre naturel : « **La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour l'homme de porter de longs cheveux, mais que c'est une gloire pour la femme d'en porter, parce que la chevelure lui a été donnée comme voile ?** »

Ce passage établit une association entre deux éléments distincts, le voile et la chevelure longue chez la femme, qui comportent une certaine similitude au niveau visuel, et qui du temps de l'apôtre allaient de pair. Ces versets suscitent beaucoup de polémique et de questionnements, auxquels l'auteur de la présente brochure n'a pas toutes les réponses ! Heureusement, il n'est pas nécessaire de trancher de façon catégorique, car il s'agit encore une fois d'un argument secondaire qui vise essentiellement à renforcer les principaux arguments sur le voile qui sont intemporels. Rappelons-nous aussi que la prescription de 1 Corinthiens 11 v. 2 à 16 porte d'abord et avant tout sur le voile, en lien avec la prière et la prophétie, et non sur la longueur des cheveux. Des éléments d'explication sur le lien entre le voile et la chevelure seront cependant suggérés plus loin.

2. Un passage sexiste ?

Une telle allusion face au passage sur le voile est fréquente. Elle remet cette fois en cause l'inspiration et donc l'autorité des Écritures sur nos vies. Cette vision semble particulièrement influencée par les excès du mouvement féministe et une contre réaction envers l'Islam. Ce serait donc en fait notre culture moderne qui viendrait interférer avec une juste interprétation du texte biblique inspiré et universel.

Impacts des excès du féminisme.

Un des combats du mouvement féministe en Occident était de redonner sa dignité à la femme, pour contrer une malheureuse tendance pécheresse des hommes à dominer de façon

despotique sur les femmes, à la suite de la chute (Genèse 3 v. 16). Le but poursuivi par ce combat est valable et noble, car la Bible affirme que l'homme et la femme ont été créés tous deux à l'image de Dieu (Genèse 1 v. 27). Ils sont donc égaux en dignité et en valeur. Paul confirme en particulier cette égalité pour tous les rachetés, sans tenir compte du sexe, de la race ou du statut social : « Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme ; car tous vous êtes un en Jésus-Christ (Galates 3 v. 28) ». Cette idée était révolutionnaire pour la culture de son temps et elle a ensuite certainement influencé la civilisation occidentale.

Cependant, cette égalité de valeur et de dignité n'est pas à placer sur le même plan que la question de l'autorité. 1 Corinthiens 11 enseigne en effet que l'homme a une autorité sur la femme, tout comme Dieu (le Père) a autorité sur le Fils : « Je veux cependant que vous sachiez que Christ est le chef de tout homme, que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef (5) de Christ (v. 3) ». Les rôles d'autorité et de soumission ont été institués dans l'humanité, car l'humanité est créée à l'image de Dieu.

La soumission volontaire du Fils au Père n'entache en rien son égalité de nature avec lui (Philippiens 2 v. 6), ni son amour inconditionnel pour lui. De la même façon, la soumission volontaire d'une épouse envers son mari, par exemple, n'entache en rien son égalité fondamentale avec l'homme. Par ailleurs, l'homme est lui aussi soumis à diverses autorités (6). Il est dommage que le mouvement féministe ait péché par excès, en faisant fi des différences naturelles entre les hommes et les femmes, voulues par Dieu, et cherché avec acharnement une uniformité totale des rôles. Les impacts sur la famille, la société et l'Église sont malheureusement importants.

Réaction à l'Islam.

Bien que le port du voile chez une chrétienne puisse spontanément faire penser au voile musulman, il est important de mettre en évidence les profondes différences. Dans l'enseignement chrétien, le voile n'est requis que dans certaines circonstances (prière et prophétie), et non pas de façon continue. Seuls la tête et les cheveux sont voilés, et non pas le visage. Et cela n'est pas en lien avec la pudeur, mais avec la question de l'autorité. La doctrine chrétienne comporte également des prescriptions pour l'homme, qui pour sa part doit éviter de se voiler la tête lorsqu'il prie ou prophétise. Cela afin de signifier, symboliquement, le rôle que Dieu a voulu pour lui d'être une autorité (bienveillante) sur la femme. Paul a d'ailleurs écrit que l'homme doit aimer sa femme comme lui-même (Éphésiens 5 v. 33), affirmant du coup le caractère monogamique du mariage et l'égalité de valeur. Tout cela montre l'immense fossé entre l'enseignement apostolique sur la femme et celui de l'Islam. Non, Paul n'était pas misogyne, au contraire! À l'instar de Christ, il a redonné à la femme chrétienne sa dignité au sein d'une culture ambiante souvent machiste (7).

3. Le voile : une pierre d'achoppement pour l'Évangile ?

Certains objectent que le port du voile divise les chrétiens et renvoie une image qui peut nuire à la réception de l'Évangile. Il est vrai que cette pratique est sujette à la controverse à notre époque, comme elle l'était à Corinthe. Mais cela est aussi le cas avec d'autres prescriptions de Jésus et des apôtres, notamment celles relatives à la sexualité. La vérité, par nature, dérange le pécheur, même quand elle est présentée avec amour et douceur; mais c'est aussi la vérité qui a le pouvoir de rendre l'homme et la femme vraiment libres. Une meilleure connaissance et pratique de la doctrine relative au voile peut ainsi devenir une belle occasion de faire connaître au monde certaines vérités de Dieu sur la création de

l'homme et de la femme. Des personnes ont d'ailleurs été attirées dans les assemblées notamment en raison de la présence du voile [\(8\)](#).

Mais, au-delà des raisonnements et de la crainte d'être jugés, nous devons d'abord obéissance à notre Seigneur, qui a transmis ses directives par les apôtres qu'il a choisis (2 Pierre 3 v. 2), même si ces directives peuvent amener une forme de malaise ou de rejet par le monde, et même au sein du milieu évangélique.

4. Le voile : un passage difficile à comprendre ?

Nous avons pu voir, dans ce qui précède, que plusieurs éléments du passage de 1 Corinthiens 11 sur le voile sont suffisamment clairs pour en déduire qu'il s'agit d'une pratique et d'un symbole qui a toujours sa raison d'être. Cependant, quelques éléments sont plus difficiles à comprendre. Cela est aussi vrai concernant d'autres doctrines bibliques. Il y a des doctrines que l'on ne comprendra pas complètement ici-bas. L'apôtre Pierre disait lui-même, à propos des écrits de Paul, qu'il y a : « **des points difficiles à comprendre (2 Pierre 3 v. 16)** ». Il faut donc reconnaître cette difficulté d'interprétation qui explique, en partie, les diverses positions sur le voile. Ceci étant, on ne doit pas attendre de comprendre tout ce qui concerne une prescription biblique avant de commencer à la mettre en pratique. C'est notamment le cas du baptême [\(9\)](#).

Dans ce qui suit, nous essaierons toutefois de mettre en évidence ce qui semble le plus clair sur le port du voile, de façon abrégée, en vue d'une mise en pratique éclairée, tout en indiquant les zones d'incertitude.

5. Dans quelles circonstances doit-on porter le voile ?

Le passage de 1 Corinthiens 11 v. 2 à 16 montre que la question de se voiler ou non la tête est essentiellement en rapport avec la prise de parole, dans un contexte de prière à Dieu, ou de prophétie de la part de Dieu, devant des auditeurs [\(10\)](#). « **Tout homme qui prie ou qui prophétise, la tête couverte, déshonore son chef. Toute femme, au contraire, qui prie ou qui prophétise, la tête non voilée, déshonore son chef [...] (v. 4 et 5)** ». Il en résulte que les hommes doivent se découvrir la tête avant de prier à voix haute en public. Porter un chapeau, une casquette, une toque ou toute autre forme de « couvre-chef » déshonorerait le Christ, qui est leur chef (litt. leur tête). Cette coutume ancienne a heureusement été conservée de nos jours dans les communautés évangéliques, bien que ceux qui la pratiquent en ignorent souvent l'origine biblique et le sens spirituel.

À l'inverse, lorsqu'une femme prie Dieu à voix haute ou prend la parole (prophétise) en présence d'hommes, elle doit avoir la tête voilée. La raison tient au fait que lors de la prière ou de la prophétie en public, la personne joue temporairement un rôle d'autorité spirituelle, en étant à ce moment un canal de communication entre Dieu et les hommes, les auditeurs donnant ensuite leur assentiment (ou non) par le « Amen ! ». Le port du voile montre devant Dieu le Père, Christ, les humains et les anges, que la femme ne veut pas alors usurper le rôle général d'autorité de l'homme, mais simplement exercer ses dons au moment approprié et de façon appropriée. Évidemment, l'attitude de cœur doit suivre [\(11\)](#).

6. Dans que type de réunion porter le voile ?

En fonction du contexte des chapitre 11 à 14 de 1 Corinthiens, et notamment le v. 11 à 17, certains considèrent que le port du voile concerne uniquement des réunions de l'Église locale entière, particulièrement en relation avec le Repas du Seigneur : « En donnant cet avertissement, ce que je ne loue point, c'est que vous vous assemblez, non pour devenir meilleurs, mais pour devenir pires (1 Corinthiens 11 v. 17) ».

D'autres considèrent que les prescriptions sur le voile s'appliquent plutôt aux petites réunions de chrétiens réunissant à la fois des hommes et des femmes, comme des réunions de prière, des rencontres maison, voire même lorsqu'un couple chrétien prie ensemble à la maison. En effet, dans les réunions de l'« Église entière », Paul précise que les femmes ne doivent pas y prophétiser, pas même y prendre la parole (1 Corinthiens 14 v. 23 et 34). Il y a donc une zone d'incertitude. Ceci dit, la femme reste libre de porter un voile même si elle demeure dans le silence ([12](#)).

7. Autres zones d'incertitude...

D'autres questions d'application posent également de véritables casse-têtes au niveau de la pratique ! En voici quelques-unes :

- Si la femme ne prend pas la parole dans la grande assemblée, sinon pour chanter des cantiques à l'unisson avec les autres chrétiens, doit-elle se voiler ?
- Qu'en est-il d'une chrétienne qui chanterait un chant en solo pour l'édification de l'assemblée ? Ou lors d'une activité d'évangélisation ([13](#)) ?
- S'il n'y a que des femmes dans un groupe de prière, doivent-elles se voiler à cause des anges ?
- La monitrice d'école du dimanche doit-elle se voiler lorsqu'elle prie devant sa classe (qui comprend des garçons d'âge mineur) ?
- Comment le voile doit-il se porter ? Quel genre de couvre-chef est approprié ?
- L'homme a-t-il la liberté de porter un couvre-chef lors d'un culte d'adoration s'il n'y prend pas la parole ?
- Etc.

Il faut ici garder un équilibre entre l'importance d'observer le commandement apostolique sur le voile, et le danger que ce sujet ne devienne l'objet de discussions sans fin. C'est pourquoi, les anciens et/ou pasteurs d'une Église doivent présenter certaines règles d'application générales, au meilleur de leur connaissance, et les expliquer, tout en rappelant qu'il existe des zones d'incertitude.

Chaque chrétienne et chaque chrétien a aussi la responsabilité personnelle d'essayer de comprendre cet enseignement, en vue d'avoir une bonne conscience devant Dieu et d'agir par conviction, peu importe la position qu'elle (ou il) adopte en définitive sur le voile.

8. Le voile, n'est-ce pas simplement les cheveux longs de la femme ?

Cette interprétation a été retenue par plusieurs croyants, et justifie selon eux qu'il n'est pas nécessaire que la femme porte un voile, un chapeau ou tout autre couvre-chef. Cependant, cette interprétation n'est pas cohérente avec le texte. En effet, le v. 6 implique qu'une femme peut dans les faits avoir les cheveux longs, sans pour autant être voilée : « [...] si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux [\(14\)](#) ».

Il s'ensuit que la chevelure de la femme, bien qu'étant un certain voile (litt. « habit » au v. 15), n'est pas celui dont il est principalement question dans ce chapitre 11. Le commentateur William MacDonald a justement dit à ce propos : « Si l'on ne discerne pas deux types de voiles dans ce chapitre, celui-ci reste désespérément confus [\(15\)](#) ».

Le parallèle et le contraste entre le voile et la chevelure de la femme pourraient s'exprimer de la façon suivante :

- Les cheveux longs de la femme qui couvrent (voilent) sa tête (son crâne) sont un élément majeur de sa beauté féminine, voulu par Dieu, et qu'elle chérit, c'est sa gloire [\(16\)](#) ;
- Lorsqu'elle porte un couvre-chef en priant, elle couvre non seulement sa tête (siège de la volonté et de l'autorité), en signe de soumission volontaire, mais elle couvre aussi ses cheveux (sa gloire naturelle) ;
- La gloire qu'elle tire de ses cheveux est alors momentanément cachée (voilée), ce qui permet aussi que sa gloire naturelle ne porte pas ombrage à celle de l'homme [\(17\)](#) ;
- Par ailleurs, dans le domaine de la vie courante, et de façon générale, une femme qui sans raison aurait la tête complètement rasée pourrait éprouver un sentiment de honte en ce qui concerne sa tête (au sens propre) ;
- De plus, en priant ou en prophétisant devant des hommes ou son mari (sa tête au sens figuré), sans se voiler la tête (au sens propre), la femme ferait éprouver aux hommes un sentiment de manque de respect qui leur ferait honte. En effet, cela équivaldrait symboliquement à nier l'autorité de l'homme sur la femme, autorité bienveillante voulue par Dieu, lors de la création.

On peut ensuite comprendre plus facilement l'argument « par l'absurde » de Paul, aux v. 6 et 7, en paraphrasant ainsi : Si une femme décide de faire honte à sa tête (l'homme, au sens figuré), en ne portant pas le voile au moment approprié, qu'elle soit logique avec elle-même et fasse également honte à sa tête (au sens propre) en se faisant raser les cheveux. Évidemment, l'apôtre ne voulait pas faire la promotion de se raser les cheveux, c'était uniquement à des fins rhétoriques !

9. La question du voile n'est-elle pas d'abord une affaire de conscience et de choix personnel ?

Le thème de la liberté et des droits individuels est abordé à plusieurs reprises dans 1 Corinthiens, car les Corinthiens en faisaient un mauvais usage, notamment dans le cas du voile. Le sujet de la liberté chrétienne est aussi traité en détails dans Romains 14 où Paul fait allusion à des pratiques qui ne sont ni prescrites ni interdites dans la nouvelle alliance, comme l'observance de jours sacrés (p. ex. : le sabbat) et la consommation de vin ou de viande (qui provenait souvent d'animaux abattus selon des rites païens [\(18\)](#)). Il y a alors une zone de

liberté et chacun doit agir selon sa conscience, sinon il pèche devant Dieu (v. 23). Par contre, lorsque des prescriptions sont clairement établies par Jésus ou les apôtres, par exemple l'ordonnance de pratiquer des gestes symboliques simples, comme le baptême, le repas du Seigneur ou le port du voile, il n'est pas question d'un domaine de liberté (la liberté d'en faire abstraction [\(19\)](#)).

Bien que le Seigneur nous donne dans les faits la possibilité de ne pas toujours lui obéir, ce n'est certes pas de cette liberté dont il est question dans Romains 14. Ce genre de liberté ne glorifie jamais Dieu devant les hommes et les anges et ne contribue pas à l'édification d'autrui. Et si nous ne sommes pas fidèles dans les petites choses, comme par exemple le voile, le Seigneur Jésus voudra-t-il nous en confier de plus grandes ?

En conclusion...

Le port du voile est malheureusement devenu un sujet presque tabou et une pratique marginalisée dans les Églises évangéliques en Occident. On pourrait dire sans trop se tromper qu'en pratique « la règle est devenue l'exception » et « l'exception est devenue la règle ». Bien qu'il existe certaines zones d'incertitude quant à l'interprétation du texte biblique sur le voile, on a pu voir que la prescription est universelle et demeure donc valable à notre époque. Le sujet doit donc être enseigné par les responsables d'Églises, car l'apôtre a dit à propos du voile : « **Je veux cependant que vous sachiez...(1 Corinthiens 11 v. 3)** ». Quant à la femme chrétienne, en acceptant de porter le voile au moment approprié, lors de la prière ou de la prophétie, au meilleur de sa connaissance, et en bonne conscience, elle se soumet d'abord au Seigneur qui la bénira en retour. Ce faisant, elle enverra symboliquement aux hommes un message de respect qui les exhortera aussi à prendre à cœur leur responsabilité de leaders et à être à leur tour soumis aux diverses autorités.

Elle enseignera également par son exemple les autres femmes à entrer volontairement dans leur rôle glorieux d'adoratrices, d'épouses, d'aides, de mères, de sœurs, et plus encore ! [\(20\)](#). Ces rôles, Dieu les a voulus pour les femmes depuis le début de la présente Création, sans entacher leur égalité fondamentale avec les hommes, en valeur et en dignité. Cependant, bientôt nous l'espérons, à la résurrection des croyants, lors du retour du Seigneur, nos corps seront complètement transformés. Les rapports entre les hommes et les femmes seront également changés et rendus parfaits, enfin, selon l'ordre de la Nouvelle Création (Luc 20 v. 35 et 36).

Notes explicatives.

1. Dans 1Corinthiens, la prophétie est l'exercice d'un don spirituel où un chrétien, sous la conduite de l'Esprit, communique à d'autres une vérité qui est utile pour la circonstance présente. Elle vise à édifier, exhorter et consoler (14 v. 3). Les prophéties doivent être examinées (14 v. 29) pour s'assurer qu'elles sont conformes à la foi chrétienne apostolique (Romains 12 v. 6). Il en va de même de l'enseignement en général et de la prière en Église, ils doivent être conformes à la foi.

2. Le texte grec dit littéralement « une autorité ». Selon certains auteurs, ce ne serait pas « l'autorité dont elle dépend » (l'homme) mais sa propre autorité en tant que femme créée à l'image de Dieu. Cependant, le contexte du chapitre 11 indique déjà que l'homme est une autorité sur la femme, tout comme Dieu (le Père) est une autorité sur Christ (le Fils), car il en est le chef (litt. « **la tête** »). Dans 1 Corinthiens 7 v. 4, Paul mentionne que la femme a autorité

sur le corps de son mari, en ce qui a trait à la relation conjugale, et vice-versa. Mais ce n'est pas le type d'autorité dont il est question par la suite dans 1 Corinthiens 11.

3. La structure du texte suggère que ce serait lié au fait que « la femme est la gloire de l'homme » (v. 7). On peut aussi penser que cette marque de reconnaissance de l'autorité de l'homme, dans l'Église, et devant les anges, contraste avec l'attitude funeste de Ève, en Éden (Genèse 3 ; 1 Timothée 2 v. 14).

4. Il semble que le port du voile chez la femme en public était répandu chez différents peuples de l'Antiquité. Ce serait donc logiquement le prolongement d'une tradition ancestrale commune. Elle serait ici restaurée par Paul, par révélation spéciale, en retrouvant le sens et la portée originels (en lien avec la prière et la prophétie). Il est alors approprié pour l'apôtre de faire appel à la culture ambiante, dans ce qu'elle a de valable, pour justifier un principe universel et intemporel. Dans 1 Cor 9 v. 7 à 10, Paul utilisera également une question rhétorique, faisant appel au sens commun, pour justifier une prescription biblique (le soutien financier des évangélistes).

5. L'apôtre Paul joue souvent sur les sens propres et figurés de certains mots, comme ici avec le mot grec « kephale » qui selon le contexte signifie « tête », au sens propre, ou chef (autorité) au sens figuré. Cette richesse du langage implique par contre des difficultés supplémentaires pour les traducteurs et lecteurs de la Bible ! Quelques auteurs enseignent que le mot kephale ne signifierait pas « chef », mais « source » ou « origine ». Mais le réputé théologien D.A. Carson a démontré que cette interprétation n'est valable que pour les textes plus anciens écrits en grec classique, et non pour les textes néotestamentaires écrits plus tard dans un grec différent (grec hellénistique). Cf. Erreurs d'exégèse, Publications chrétiennes, 2012, p. 36.

6. L'Écriture enseigne que les hommes doivent être soumis aux gouverneurs et aux magistrats de façon générale, et ne pas être médisants envers eux (1 Timothée 2 v. 8 ; 1 Pierre 2 v. 13 et 14). En effet, le principe de l'autorité civile vient de Dieu, même si dans le temps présent cette autorité est affectée par le péché, comme nous tous. Les hommes doivent aussi être soumis aux anciens de l'Assemblée 1 Pierre 5 v. 5 et à leur épouse au plan de la relation conjugale (1 Corinthiens 7 v. 4). Les enfants doivent pour leur part être soumis à leur père et à leur mère (autorité parentale). La soumission à une autorité humaine n'est toutefois jamais absolue lorsqu'elle viole les commandements de Dieu qui est l'autorité suprême (Actes 4 v. 19 et 20).

7. Jésus-Christ a choisi des hommes comme apôtres, non par conformisme avec son époque, et encore moins par souci de rectitude politique, mais en raison de la question de l'autorité, selon le plan créationnel originel. Les anciens/ pasteurs d'Églises néotestamentaires étaient aussi toujours des hommes.

8. L'Église et la façon de s'y comporter représentait, et représente encore, la « colonne et l'appui de la vérité » dans un monde qui a perdu ses repères (1 Timothée 3 v. 15).

9. En Actes 8 v. 36 à 38, pour se faire baptiser par Philippe, le haut-fonctionnaire éthiopien n'a pas eu besoin de connaître toute la symbolique du baptême. Le baptême était d'abord une question d'obéissance à un ordre du Seigneur, transmis par les apôtres.

10. Il peut s'agir notamment d'une prière d'intercession à Dieu, pour d'autres personnes, ou d'adoration à Dieu. Voir la note 1 pour ce qui concerne la prophétie.

11. Une attitude autoritaire de la femme envers les hommes n'est pas permise (1 Timothée 2 v. 12).

12. Malheureusement, dans la majorité des Églises évangéliques nord-américaines, si une chrétienne désire porter le voile elle sentira sur elle une énorme pression à ne pas le faire, par conformisme. C'est très dommage que sous prétexte de libérer la femme chrétienne on lui enlève implicitement sa liberté de porter le voile si elle désire le faire par motif de conscience.

13. Un chant est souvent une prière de louange adressée à Dieu, devant des auditeurs, ou une exhortation directe aux auditeurs.

14. Le v. 7 mentionne en outre que : « L'homme ne doit pas se couvrir la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme ». Or, l'homme ne peut successivement enlever puis remettre sa chevelure (même courte) comme voile sur sa tête, selon qu'il prie ou non.

15. Le commentaire biblique du disciple, N.-T. , éditeurs La joie de l'Éternel.

16. Bien que maintenant en Occident les femmes portent souvent les cheveux courts, et quelques fois rasés, les cheveux longs demeurent le choix le plus fréquent (la « norme ») et un élément majeur de la beauté féminine. Il n'y a qu'à regarder les publicités pour le constater.

17. Les v. 7 à 9 laissent également entendre qu'une des raisons pourquoi la femme doit se voiler (lors de la prière) tient au fait qu'elle est « la gloire de l'homme ».

18. Les sacrifices animaux sont encore pratiqués par plusieurs groupes ethniques. En Occident, des animaux sont par ailleurs abattus selon des rites religieux. Les viandes Halal ou Kasher sont les cas les plus connus.

19. Une zone de liberté s'applique cependant dans certains détails d'application qui sont incertains, comme ceux mentionnés dans les sections 6 à 7.

20. C'est par la maternité d'une femme que le Fils de Dieu est devenu un humain. De nombreuses femmes ont figuré parmi les premiers disciples du Christ. Ce sont des femmes qui ont été les premiers témoins de la résurrection du Christ, avant les apôtres. Des femmes ont aussi été prophétesses (Actes 21 v. 9), proches collaboratrices de l'apôtre Paul (Philippiens 4 v.2 et 3) et aussi diaconesses dans les Églises locales (Romains 16 v. 1).



Un message de Marc Hébert - Source acjonquiere.com

III. Le port du voile des femmes

Selon 1 Corinthiens 11

La question est la suivante : Une femme qui prie ou qui prophétise (en public comme en privé), doit-elle avoir sa tête couverte ?

Dernièrement, un site Internet chrétien a organisé un sondage au sujet du port du voile par la femme lorsqu'elle prie ou prophétise dans une assemblée. Voici les résultats obtenus :

- 33 % des visiteurs qui ont voté considèrent que c'est là « une question de conviction ».
- 30 % d'entre eux y voient un « acte d'obéissance honorable ».
- 13 % pensent que c'est « tout simplement inutile ».
- 10 % estiment que cela constitue « une protection à cause des anges ».
- 8 % y voient « un joug légaliste de la part des Machos ».
- 6 %, enfin, pensent que le voile était « réservé aux prostituées de Corinthe ».

Les opinions sont donc très diverses.

Malgré l'intérêt que présentent de telles enquêtes, ce ne sont pas les résultats (favorables ou défavorables) d'un sondage qui doivent influencer notre attitude envers un passage de la Parole de Dieu : Notre position à ce sujet ne peut découler que d'une étude attentive et personnelle de cette Parole. Lecture « politiquement correcte » ou lecture spirituelle ?

Pour certains, à l'heure actuelle, il est « politiquement incorrect » de s'arrêter sur les versets concernant le port du voile. Ces mêmes personnes déclarent que ces versets traitent de questions purement culturelles qui ne s'appliquent pas au contexte du 21ème siècle. Pourtant la Bible dit : « **Toute l'Ecriture est divinement inspirée, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, et pour instruire selon la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli, et parfaitement instruit pour toute bonne œuvre (2 Timothée 3 v. 16 et 17).** » De ce passage-là comme de la Bible tout entière, il convient de nous approcher dans les dispositions qui plaisent à Dieu : « **Car ma main a fait toutes ces choses, et c'est par moi que toutes ces choses ont eu leur être, dit l'Eternel. Mais à qui regarderai-je ? À celui qui est affligé, et qui a l'esprit brisé, et qui tremble à ma parole (Esaïe 66 v. 2).** » Cette crainte du Seigneur n'a rien de commun avec une peur malsaine ; elle est de mise aujourd'hui tout autant que lorsque le roi David écrivait, il y a trois millénaires : « **La crainte de l'Eternel est pure, elle subsiste à jamais (Psaume 19v. 10)** ».

Pendant près de 19 siècles, le port du voile par les femmes chrétiennes paraît n'avoir suscité aucune contestation. Des peintures et des gravures du 2ème et du 3ème siècle après Jésus-Christ ont été retrouvées dans les catacombes ; elles montrent des femmes chrétiennes qui prient, la chevelure recouverte d'un voile.

Au deuxième siècle après Jésus-Christ, Tertullien précisa simplement dans l'un de ses traités que le voile ne devait pas être porté seulement par les femmes mariées, mais aussi par les jeunes filles. C'est vers 1930, avec l'apparition des mouvements féministes, que le passage de la première Épître aux Corinthiens relatif au port du voile a commencé à faire l'objet de discussions. Il est regrettable que ces controverses portent souvent sur des traductions beaucoup moins claires que ne l'est le texte original.

Arrêtons-nous quelques instants sur ce passage pour y réfléchir paisiblement. Si la lecture d'un passage de la Parole de Dieu, quel qu'il soit, suscitait en nous une crispation ou une irritation, cela ne signifierait-il pas que notre disposition est charnelle et non spirituelle, et que momentanément, du moins, nous sommes hors d'état de comprendre ce passage spirituellement ?

Une disposition de cœur.

La question à nous poser est celle-ci : Quelle est mon attitude réelle, la disposition profonde de mon cœur devant tout ce que Dieu dit ? Est-ce qu'en ouvrant cette Parole, je suis décidé(e) à me soumettre à elle, c'est-à-dire à obéir à Dieu mon Père, sans conditions ni contestation ? Ou bien ai-je, tout au fond de mon cœur, décidé moi-même à l'avance de ce que je veux ou ne veux pas accepter de cette Parole ?

Si, pour obéir à la Parole, j'encours l'incompréhension de mon prochain ou de mes frères dans la foi, qu'est-ce qui l'emportera ? Ma convenance personnelle, ou mon amour pour Dieu qui a parlé ? Est-ce que je dis en moi-même : « Je suis parvenu(e), pour tel passage, à une interprétation qui me convient. Inutile, donc, de chercher plus loin ». Ou bien suis-je persuadé(e) que cette Parole vivante a constamment quelque chose à m'apprendre, et que je dois sans cesse l'étudier pour mieux la comprendre et pour m'y m'enraciner plus profondément ?

Le passage de 1 Corinthiens 11.

Relisons 1 Corinthiens 11, les versets 3 à 15 (Traductions Louis Segond et David Martin. Caractères gras ajoutés pour les besoins actuels)

Louis Segond, v.3 : « Je veux cependant que vous sachiez que Christ est le chef de tout homme, que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef de Christ » .
v. 4 : « Tout homme qui prie ou qui prophétise, la tête couverte, déshonore son chef ».

David Martin, v.4 : « Tout homme qui prie ou qui prophétise, ayant quelque chose sur la tête, déshonore sa tête. »

Louis Segond, v.5 : « Toute femme, au contraire, qui prie ou qui prophétise, la tête non voilée, déshonore son chef : C'est comme si elle était rasée ».

David Martin, v.5 : « Mais toute femme qui prie, ou qui prophétise sans avoir la tête couverte, déshonore sa tête ; car c'est la même chose que si elle était rasée ».

Louis Segond, v.6 : « Car si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile ».

David Martin, v.6 : « Si donc la femme n'est pas couverte, qu'on lui coupe les cheveux. Or s'il est déshonnête à la femme d'avoir les cheveux coupés, ou d'être rasée, qu'elle soit couverte ».

Louis Segond, v.7 : « L'homme ne doit pas se couvrir la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme. v.8 : En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme ; v.9 : Et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme. v.10 : C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend. v.11 : Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est point sans l'homme, ni l'homme sans la femme. v.12 : Car, de même que la femme a été tirée de l'homme, de même l'homme existe par la femme, et tout vient de Dieu. v.13 : « Jugez-en vous-mêmes: est-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être voilée ? »

David Martin, v.13 : « Jugez-en entre vous-mêmes : Est-il convenable que la femme prie Dieu sans être couverte ? »

Louis Segond, v.14 : « La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour l'homme de porter de longs cheveux ».

v.15 : « Mais que c'est une gloire pour la femme d'en porter, parce que la chevelure lui a été donnée comme voile ? »

David Martin, v.15 : « Mais que si la femme nourrit sa chevelure, ce lui est de la gloire, parce que la chevelure lui est donnée pour couverture ? »

Que dit le texte original ?

Dans le texte original, les versets 5, 6, 7, et 13 emploient le verbe grec « katakalupto » ou l'un de ses dérivés. Ce mot qui veut dire « couvrir » est correctement traduit dans les versions David Martin et John N. Darby, et dans la version anglaise dite « King James ». La traduction Louis Segond emploie le verbe « voiler », différente du sens original.

Au verset 15 : « La chevelure lui est donnée pour couverture », le grec emploie un autre mot, « peribolaion », littéralement « ce qui est jeté autour », et dont le sens est « revêtement, ornement, parure ».

Couvrir, au sens de « katakalupto » veut dire essentiellement : Cacher, alors que l'expression : entourer d'un « peribolaion » veut dire : Revêtir d'une parure. Il ne s'agit donc pas de deux synonymes interchangeables, contrairement à ce que certaines traductions laissent croire.

Le sens correct de la fin du verset 15 est donc : La chevelure lui a été donnée comme revêtement, ornement, parure. Certaines personnes prétendent que la femme n'a pas besoin de couverture sur la tête, disant que la chevelure lui a été donnée comme couverture naturelle.

Ces personnes utilisent le verset 15 pour appuyer leur argumentation. Elles disent : « Vous voyez bien, l'apôtre Paul le confirme ».

Mais le verset 15 ne peut aucunement signifier que la présence du « peribolaïon » de la chevelure (la parure naturelle de la femme), dispense celle-ci du port de la couverture mentionnée aux versets 5, 6, 7, et 13 (katakalypto). Soutenir que la femme n'a pas besoin de se couvrir la tête si elle a des cheveux longs reviendrait à tordre le sens des mots et à arracher le verset 15 au contexte ; ce serait contraire à toutes les règles d'une lecture honnête du texte. Le verset 6 (si donc la femme n'est pas couverte, qu'on lui coupe les cheveux. Or s'il est déshonorable à la femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle soit couverte) deviendrait alors une absurdité. En effet, il faudrait alors traduire : Si la femme n'a pas de chevelure, qu'on lui coupe les cheveux.

Lecture correcte de 1 Corinthiens 11.

Si on tient compte du sens précis des termes grecs, ce passage devient clair. Voici comment il doit être lu :

v.3 : « Je veux cependant que vous sachiez que Christ est le chef de tout homme, que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef de Christ ».

v.4 : « Tout homme qui prie ou qui prophétise, la tête couverte, déshonore son chef ».

v.5 : « Toute femme, au contraire, qui prie ou qui prophétise, la tête non couverte, déshonore son chef : C'est comme si elle était rasée ».

v.6 : « Car si une femme n'est pas couverte, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle soit couverte ».

v.7 : « L'homme ne doit pas se couvrir la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme ».

v.8 : « En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme ».

v.9 : « Et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme ».

v.10 : « C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend ».

v.11 : « Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est point sans l'homme, ni l'homme sans la femme ».

v.12 : « Car, de même que la femme a été tirée de l'homme, de même l'homme existe par la femme, et tout vient de Dieu ».

v.13 : « Jugez-en vous-mêmes: est-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être couverte ? »

v.14 : « La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour l'homme de porter de longs cheveux ».

v.15 : « Mais que c'est une gloire pour la femme d'en porter, parce que la chevelure lui a été donnée comme parure ? »

Pour la prière ou la prophétie, tous les hommes sont appelés à avoir la tête découverte. Il n'est plus question, pour un croyant d'origine juive, de judaïser en se couvrant la tête d'un « tallith », le long châle à franges porté par les hommes juifs dans le Temple ou dans la synagogue. Quant aux femmes, elles sont appelées à avoir la tête couverte pour prier ou pour prophétiser. Ne convient-il pas, dans un culte qui doit rendre gloire à Dieu seul, de voiler toute gloire humaine ? « La femme est la gloire de l'homme » ...et « c'est une gloire pour la femme de porter de longs cheveux ».

Tout ce qui pourrait glorifier l'être humain est donc voilé quand la communauté chrétienne est réunie pour glorifier son Seigneur. D'autre part, toute confusion entre tenue masculine et tenue féminine, entre le rôle de l'homme et celui de la femme doit être bannie.

Motifs célestes, ou motifs terrestres et sociologiques ?

Pour ce qui concerne le port du voile par les femmes chrétiennes, il ne s'agit ni de respecter une règle sociale en usage dans la société antique, ni de se démarquer par rapport aux usages de cette société. Les raisons que donne l'apôtre sont sans rapport avec des arguments culturels, historiques ou sociologiques : ce sont des raisons spirituelles, bibliques.

Tout d'abord, Dieu a établi un ordre dans Sa création : « L'homme n'a point été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme ». « L'homme... est l'image et la gloire de Dieu, mais la femme est la gloire de l'homme ». Il convient que l'assemblée chrétienne reflète cet ordre divin, et que la spécificité du rôle masculin, comme la spécificité du rôle féminin, apparaisse clairement devant le monde visible et invisible. La compréhension spirituelle de ces choses exclut toute considération charnelle de supériorité ou d'infériorité. Christ est le chef de tout homme, l'homme est le chef de la femme, et Dieu est le chef de Christ.

La relation qui unit les Personnes de la Trinité sainte exclut toute infériorité comme toute supériorité car Christ, le Fils Unique, s'est librement et parfaitement soumis au Père, par amour. Chacune des personnes de la Trinité a un rôle distinct, spécifique. La soumission de l'homme à Christ, la soumission de l'épouse à son mari, ainsi que sa soumission à l'ordre établi par Dieu dans l'Eglise sont un reflet de la soumission aimante de Jésus au Père. Là où règne l'Esprit de Jésus, l'Esprit du Seigneur « doux et humble de cœur », reste-t-il la moindre place pour les revendications agressives du féminisme de ce monde, ou pour une domination masculine d'hommes machos auto-satisfaits et oppresseurs ? Non ! Il reste seulement l'esprit doux et paisible de Christ serviteur, qui vient bientôt en gloire.

À cause des anges.

v.10 : « C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend. »

L'Eglise rend témoignage non seulement devant les hommes, mais aussi devant les anges : « Ainsi désormais les principautés et les pouvoirs dans les lieux célestes connaissent par l'Eglise la sagesse de Dieu dans sa grande diversité (Éphésiens 3 v. 10) ».

L'allusion, dans le passage de 1 Corinthiens 11, à la présence invisible des anges dans les réunions chrétiennes n'a rien d'étonnant pour un familier des Ecritures. 1 Pierre 1 v. 12 nous rappelle également que « les anges désirent plonger leurs regards » dans la vie de l'Eglise, et 1 Corinthiens 4 nous enseigne que nous sommes en spectacle « aux hommes et aux anges ».

D'une part, il nous incombe de ne pas affliger les anges fidèles à Dieu par une manifestation d'insoumission ou de désobéissance. Ce serait le cas s'ils nous voyaient prendre à la légère tel ou tel passage de la Parole, sous prétexte qu'il offense tout particulièrement l'esprit de ce monde. Voulons-nous plaire à notre Père céleste, ou bien à l'esprit du monde ? D'autre part, nous ne devons pas fournir aux anges rebelles des occasions de réjouissance malsaine si nous manifestons des dispositions comparables aux leurs. Une femme chrétienne qui a compris ce que le Seigneur demande concernant le port d'une marque de soumission, et qui ne le pratique pas, donne un argument auprès des anges déchus pour l'accusateur des frères (et des sœurs).

L'obéissance, une disposition de cœur.

Précisons bien, pour terminer, que l'aspect extérieur du chrétien ou de la chrétienne découle de l'état du cœur et non l'inverse. Les pharisiens et les légalistes mettent l'accent sur l'aspect extérieur, sur le dehors des choses, sur ce qui frappe le regard ; mais un signe extérieur est incapable par lui-même de rendre pur l'intérieur, l'être profond ! Jésus dit : « Purifie premièrement l'intérieur de la coupe et du plat, afin que l'extérieur aussi devienne pur (Matthieu 23:26) ».

Il ne suffit pas qu'un homme prenne soin d'ôter sa casquette en arrivant au culte pour être la manifestation, dans l'assemblée, de « la gloire de Dieu » : Il doit d'abord veiller à l'état de son cœur avec le secours du Saint-Esprit de vérité. Une femme se couvrirait-elle la tête d'une écharpe qui descend jusqu'à terre, si dans son cœur elle conservait de l'orgueil et de la rébellion, elle ne pourrait pas être agréable à Dieu ! C'est d'abord au cœur que Dieu regarde, et nous devons donc toujours traiter l'intérieur en premier.

Ce n'est toutefois pas une raison pour négliger un commandement divin concernant les choses extérieures : la décence et l'obéissance à la Parole de Dieu dans les choses visibles doivent suivre. Relisons 1 Corinthiens 11 v. 5 : « Toute femme qui prie, ou qui prophétise sans avoir la tête couverte, déshonore son chef ».

Devant Dieu, devant les anges, et devant les hommes, ces choses visibles sont la conséquence naturelle et le signe évident de cœurs changés par la Grâce donnée d'En Haut dans le Nom du Seigneur Jésus.



Un message de SourceDevie

IV. Le voile, ou le gouvernement de Dieu

Le sujet important du voile sur la tête. Dans 1 Corinthiens 11 v. 2 à 16, le mot « frère ou sœur » n'est jamais utilisé. Au contraire, le sujet du voile sur la tête se rapporte à « l'homme ou la femme ».

Donc, ce que nous étudions ici ne concerne pas notre position en Christ mais l'ordre établi par Dieu dans la création. Bien plus, ce même passage n'affirme pas « moi et le Père nous sommes un (Jean 10 v. 30) ». Il déclare simplement que « Dieu est le chef de Christ » (verset 3). Ainsi, la relation décrite ici n'est pas celle du Père et du Fils mais celle de Dieu et de Christ ou Dieu et Son Oint. Cela ne se rapporte pas à ces choses qui sont arrivées dans la divinité entre Dieu le Père et Dieu le Fils. Au contraire, cela se rapporte à la relation de Dieu avec le Christ de Dieu, celui qui a été envoyé par Dieu.

« ... et apprenez-leur à obéir à tout ce que je vous ai prescrit (Matthieu 28 v. 20) » ; « Je vous loue de ce que vous vous souvenez de moi à tous égards et de ce que vous retenez mes instructions telles que je vous les ai données ».

« Je veux cependant que vous sachiez que Christ est le chef de la femme et que Dieu est le chef de Christ. Tout homme qui prie ou qui prophétise la tête couverte déshonore son chef, toute femme, au contraire, qui prie ou qui prophétise la tête non voilée déshonore son chef (c'est comme si elle était rasée). Car si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile.

L'homme ne doit pas se couvrir la tête parce qu'il est l'image et la gloire de Dieu tandis que la femme est la gloire de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme. C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend. Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est point sans l'homme ni l'homme sans la femme. Car, de même que la femme a été tirée de l'homme, de même l'homme existe par la femme et tout vient de Dieu. Jugez-en vous-mêmes : est-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être voilée ? La nature elle-même ne nous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour l'homme de porter de longs cheveux mais que c'est une gloire pour la femme d'en porter, parce que la chevelure lui a été donnée comme voile ? Si quelqu'un se plaît à contester, nous n'avons pas cette habitude, non plus que les églises de Dieu (1 Corinthiens 11 v. 2 à 16) ».

La question du voile n'est pas considérée ici du point de vue de Christ et de Son Eglise. Ce n'est pas parce que Christ est le chef de l'Eglise et l'Eglise le corps de Christ qu'il doit y avoir le voile. Non, ce n'est pas de cela dont il est question ici. Ce dont il est question c'est que « Christ est le chef de tout homme » (verset 3). Bien qu'il y ait beaucoup de personnes, Christ est le chef de chacune. Une telle déclaration ne se rapporte pas à l'Eglise, elle démontre plutôt que Christ est le chef de tout homme. Ainsi, la relation définie ici n'indique pas Christ et l'Eglise, mais Christ et tout homme.

Il n'est pas question de la relation qui existe entre les frères du Seigneur, entre les frères et les sœurs. Il n'est pas dit ce que les frères et les sœurs doivent faire dans l'Eglise. Il est simplement dit que Christ est le chef de tout homme et que l'homme est le chef de la femme. La relation doit être comprise avant que nous puissions connaître ce que signifie se couvrir la tête.

Les deux systèmes universels de Dieu

J'aimerais examiner cette question du voile très minutieusement, sinon il ne sera pas facile de comprendre 1 corinthiens 11. Pour la compréhension de ce chapitre, il est nécessaire de connaître Dieu et Sa Parole. Avant tout, nous avons besoin de savoir que Dieu a établi deux systèmes dans l'univers : Le système de la grâce et le système du gouvernement.

a) Le système de la grâce

Tout ce qui se rapporte à l'Eglise, au salut, aux frères et sœurs et enfants de Dieu est compris dans le système de Grâce de Dieu. Tout ce qui se rapporte au rachat et au Saint-Esprit appartient au système de la grâce. À l'intérieur des procédés de la grâce, la relation de l'homme et de la femme est telle que la femme Syro-Phénicienne a reçu la grâce de Dieu autant que le centurion. Ainsi en fut-il pour Marie autant que pour Pierre. Marthe et Marie aussi ont été ressuscitées et assises dans les lieux célestes (Éphésiens 2 v. 6) aussi bien que Lazare.

b) Le système du gouvernement

Mais il y a un autre système dans la Bible que nous appellerons le gouvernement de Dieu. Ce système est entièrement différent de celui de la grâce. Le gouvernement de Dieu est un système indépendant dans lequel Dieu est seul juge. Lorsque Dieu créa l'homme, Il le créa mâle et femelle. Cela appartient au gouvernement de Dieu. Il le créa mâle d'abord, femelle ensuite. C'est là une décision de Sa souveraineté, Il fait ce qu'Il veut, Il a une volonté souveraine et indépendante. Lorsqu'Il décida que le Seigneur Jésus serait de la descendance d'une femme, cela aussi appartient au gouvernement de Dieu. Il n'a pas fait appel à l'homme pour Sa décision. Dans le jardin d'Eden, Dieu donna pour nourriture à l'homme les fruits, cela était le gouvernement de Dieu. Il fit comme il Lui plut. Après le déluge, Dieu donna la chair des animaux comme nourriture à l'homme. C'était aussi un acte de Sa souveraineté.

Au commencement, les hommes avaient le même langage mais ils se rassemblèrent pour construire la Tour de Babel, pour défier Dieu. En conséquence, leurs langages furent confondus de sorte qu'ils ne purent plus se comprendre. C'est la main gouvernementale de Dieu sur les hommes. Par la suite, au temps de la Pentecôte, Dieu déversa Son Esprit Saint et amena les gens à parler en langues. Après la Tour de Babel, Dieu dispersa les hommes sur toute la surface de la terre. Ils devinrent de nombreux peuples. Tout cela fut le résultat du gouvernement de Dieu. Parmi ces nombreux peuples, Dieu en choisit un qui habitait seul, le peuple d'Israël. Il Lui appartient et cela, c'est la grâce. Mais diviser les hommes en de nombreux peuples, cela, c'est le gouvernement de Dieu.

Après un temps, ces peuples devinrent des royaumes. Selon l'histoire biblique, les royaumes commencèrent plus tard que les peuples. D'abord les peuples puis les nations. Chaque

royaume avait un roi à la tête de son peuple. Cela aussi fut permis dans l'ordre gouvernemental de Dieu. À l'époque des Juges, les Israélites n'étaient qu'un peuple, non pas un royaume. Même à l'époque de Samuel, ils étaient encore un peuple car ils n'avaient pas de roi pour régner sur eux. Mais, un jour, le peuple d'Israël réclama un roi comme les autres nations. En choisissant ce chemin, ils sortirent du terrain de la grâce et du gouvernement direct de Dieu. Ils dirent : « **Maintenant, établis sur nous un roi pour nous juger, comme il y en a chez toutes les nations (1 Samuel 8 v. 5)** ».

Dieu leur répondit par Samuel, disant : « **Écoute leur voix, mais donne-leur des avertissements et fais-leur connaître les droits du roi qui régnera sur eux (1 Samuel 8 v. 9)** ». Ainsi, Dieu choisit Saül pour être leur roi. Dès que Saül fut choisi, le système gouvernemental de Dieu par intermédiaire commença en Israël. Cela ne veut pas dire que la grâce de Dieu n'exista plus mais montre que les Israélites s'étaient placés eux-mêmes de façon irrévocable sous le gouvernement d'un roi. Désormais ils n'étaient pas libres de s'opposer à leur oint parce qu'il était leur roi.

Bien que plus tard, par rapport à la grâce, Saül quittât Dieu, il demeura néanmoins roi selon le gouvernement. Si nous suivons cela, nous verrons deux situations différentes. Par rapport à la grâce, Saül faillit, mais en rapport avec le gouvernement de Dieu, il resta roi. C'est pourquoi David ne voulut pas s'opposer à l'autorité établie par Dieu.

c) La grâce et le gouvernement réunis et accomplis

Ces deux systèmes de grâce et de gouvernement se poursuivirent côte à côte jusqu'à la venue du Seigneur Jésus. De toute évidence, il y a deux aspects de l'œuvre de Dieu. Le système de la grâce de Dieu et le système de la providence de Dieu se poursuivirent ensemble dans le monde. Les sacrificateurs et les prophètes se tiennent sur le terrain de la grâce. Les rois et les chefs d'Israël se tiennent sur le terrain du gouvernement et en conservent le système.

Lorsque le Seigneur Jésus était sur la terre, d'une part Il vint pour être le Sauveur de monde, pour délivrer les hommes du péché (c'est en rapport avec le système de la grâce). D'autre part, Dieu L'envoya dans le monde pour qu'à travers l'œuvre de la croix Il puisse établir Sa propre autorité et Son royaume de sorte que les cieux soient en mesure de gouverner sur la terre. C'est le système du gouvernement. Son œuvre se poursuivra jusqu'à ce que la puissance de Satan soit détruite et que le royaume, les nouveaux cieux et la nouvelle terre soient introduits.

Ce jour-là, les deux systèmes de grâce et de gouvernement seront réunis en un seul. Ce qui signifie qu'au moment des nouveaux cieux et de la nouvelle terre ces deux systèmes deviendront un seul dans le Seigneur Jésus-Christ. Il réunit en Lui les deux aspects de l'œuvre de Dieu. Il agit sous le système du gouvernement aussi bien que dans le cadre du système de la grâce.

Le gouvernement de Dieu ne commence pas avec la création de l'homme mais plutôt à la création des anges, cela est tout à fait clair dans la Parole de Dieu. Lorsque Satan était encore l'Etoile du matin, lorsqu'il était en train de gouverner, le système gouvernemental de Dieu avait déjà commencé. Par la suite, il y eut la création de l'homme, les institutions de base telles que le mariage (union de l'homme et de la femme), c'est-à-dire le couple, la famille, les relations entre parents et enfants, tout cela est inclus dans le domaine du gouvernement de Dieu.

La leçon de base que tout frère et toute sœur a besoin d'apprendre est que nous ne devons jamais permettre que la grâce ne se mêle au gouvernement de Dieu. Je dis avec force que plus jamais dans nos vies nous ne devons permettre à la grâce d'intervenir dans ce que Dieu a décidé de considérer comme le domaine de Son gouvernement. Dieu veut que l'homme respecte Son gouvernement et en aucun cas ne le renverse. *Si nous ignorons le gouvernement de Dieu, nous sommes des personnes sans loi (anarchistes) à Ses yeux.*

Puisque nous n'avons jamais vu le royaume autrement que comme il est vu dans l'Eglise, il est impératif pour nous de comprendre le système de gouvernement. À vrai dire, le système de la grâce complète celui du gouvernement divin. Le système de gouvernement n'est pas pour le système de la grâce, mais la grâce est pour l'accomplissement (l'achèvement) du gouvernement.

Beaucoup s'accrochent à une erreur fondamentale ; ils soutiennent que la grâce peut écarter le gouvernement. La vérité est que ce que Dieu fait dans la grâce ne modifie jamais Son gouvernement. Le pardon de la grâce que nous recevons de Dieu ne change pas Son pardon gouvernemental. Peu importe l'importance du pardon reçu dans la grâce, elle n'affecte en rien le pardon gouvernemental. Le gouvernement de Dieu est un principe indépendant. Du début jusqu'à la fin, Dieu introduit son système gouvernemental. La grâce ne fait que compléter, achever ce gouvernement. Le système de la grâce fut ajouté en raison de l'insubordination de l'homme et de sa révolte dans le cadre du système du gouvernement. La grâce permet de racheter et de rétablir ceux qui sont insoumis et rebelles, de sorte qu'ils puissent être assujettis au système gouvernemental de Dieu. Désormais, en réalité, la grâce prête assistance au système du gouvernement de Dieu.

Exemple du gouvernement de Dieu

Adam

Vous vous souvenez du récit tragique de la chute d'Adam, après que Dieu l'ait créé. Il planta un jardin et en confia la responsabilité à l'homme. Dieu donne littéralement ce jardin à Adam et Ève. « Éden » signifie « plaisir ». Ainsi, le premier couple vécut dans un jardin de plaisir (bonheur). Puis ils péchèrent contre Dieu. Bien que Dieu leur ait donné la promesse du rachat en la personne d'un Sauveur issu de la postérité de la femme, Il les chassa cependant du jardin d'Éden. Sa promesse, c'était la grâce pour le salut, mais cela ne changea pas la sentence du gouvernement de Dieu qui chassa Adam et Ève.

Non seulement ils furent chassés d'Éden, mais Dieu plaça aussi des chérubins pour garder l'accès du jardin afin qu'ils ne puissent plus y revenir. Cela, c'est le gouvernement de Dieu. Ainsi, nous pouvons voir que le gouvernement et la grâce de Dieu sont deux choses bien distinctes. La grâce donne à l'homme la promesse d'un Sauveur mais le gouvernement chasse ce même homme du jardin d'Éden.

Les Israélites

Arrivés à Kadès-Barnéa, les Israélites refusèrent d'entrer en Canaan. Il s'ensuivit que Dieu leur refusa ce privilège. Malgré leur repentir et leur tentative pour y entrer, beaucoup furent

tués par les Cananéens car Dieu avait barré le chemin. Leurs cris ne changèrent rien dans la décision de Dieu (Nombres 13 et 14) Dieu est souverain dans Sa décision gouvernementale. Il ne permettra jamais aux hommes de s'ingérer dans Son gouvernement.

Moïse

Moïse ne sanctifia pas le Seigneur aux yeux du peuple lorsqu'il frappa deux fois le rocher. Comme conséquence, il ne put entrer dans le pays de Canaan (Nombres 20 v. 7 à 12). Bien que Dieu fût miséricordieux envers lui en le faisant monter sur le Mont Pisga d'où il put observer le pays de Canaan, Il ne lui permit pas d'y entrer avec son peuple. Pour Moïse, contempler les limites du pays de Canaan du sommet de la montagne c'était la grâce de Dieu mais l'interdiction pour lui d'y entrer c'était le gouvernement de Dieu.

David

Après que David ait péché, Dieu fut bienveillant et miséricordieux à son égard en lui pardonnant son péché. Il lui accorda même une grâce particulière après cet événement en permettant à David d'avoir une communion exceptionnelle avec lui. Pourtant l'épée ne s'éloigna pas de sa maison (2 Samuel 12 v. 7 à 14), c'est le gouvernement de Dieu.

Paul et Barnabas

Paul et Barnabas se séparèrent l'un de l'autre à cause de Jean-Marc (Actes 15. 37 : 39). Jean-Marc était un parent de Barnabas (Colossiens 4 v. 10). Il quitta Paul et Barnabas lors du premier voyage missionnaire mais Barnabas était disposé à le reprendre lors du voyage suivant. Manifestement cela était dû à leur lien de parenté dans la chair. Après que Barnabas eut quitté Paul, il prit Marc avec lui pour Chypre, leur lieu de naissance, montrant qu'ils travaillaient ensemble selon leur relation dans la chair. Bien que Barnabas, encore utilisé par Dieu, fasse toujours un bon travail, le Saint-Esprit ne le mentionne cependant plus dans la Bible.

Son nom figure sans aucun doute dans le Livre de Vie mais il n'est plus rapporté dans le livre des Actes. C'est le gouvernement de Dieu. Sous celui-ci, l'homme n'est pas libre de marcher selon sa voie propre.

La soumission au gouvernement de Dieu

Ainsi le système de la grâce et le système du gouvernement sont deux choses séparées. Plus la personne est humble, plus elle progressera dans le système gouvernemental de Dieu. Ne pensez jamais que parce que vous êtes entré dans le système de la grâce de Dieu vous pouvez échapper au système de Son gouvernement. La grâce ne peut jamais annuler le gouvernement, au contraire, la grâce rend les gens capables d'obéir au gouvernement de Dieu. Puis-je dire très sérieusement que la grâce nous donne la force d'être assujéti au gouvernement ? Elle ne nous rend pas rebelle et désireux de renverser le gouvernement. Seul un insensé dirait que depuis qu'il a reçu la grâce il peut se permettre d'être débauché et

insouciant. La grâce n'abolit jamais le gouvernement. Ces deux systèmes se complètent l'un l'autre.

Quelle chose stupide ce serait de substituer la grâce au gouvernement. Plus une personne connaît la grâce et plus elle sera un bon mari, un bon parent, un bon enfant ou un bon citoyen car elle est plus capable d'être soumise à l'autorité. Celui qui reçoit plus de la grâce de Dieu connaît mieux la façon de maintenir Son gouvernement. Cependant, il se peut, hélas qu'une personne qui connaît vraiment la grâce de Dieu se rebelle et détruise l'œuvre du gouvernement de Dieu.

Le voile et le gouvernement de Dieu

La question de se couvrir la tête appartient au système du gouvernement de Dieu. Pour ceux qui ne le connaissent pas, il est impossible de les exhorter à se couvrir la tête. Ils ne seront pas capables de comprendre l'importance qui se trouve dans cette question. Mais ceux qui l'ont vu dans la Parole révélée de Dieu sont capables de faire cas de la formidable liaison entre le voile et le gouvernement.

« Je vous loue de ce que vous vous souvenez de moi à tous égards et de ce que vous retenez mes instructions telles que je vous les ai données. Je veux cependant que vous sachiez que Christ est le chef de tout homme, que l'homme est le chef de la femme et que Dieu est le chef de Christ (1 Corinthiens 11 v. 2 et 3) ».

Ce que nous trouvons ici concerne le gouvernement de Dieu. La révélation décrite ici n'est pas celle du Père et du Fils, mais celle de Dieu et de Christ. Pour utiliser une expression moderne, Christ est le représentant de Dieu ; la relation entre Père et Fils appartient à la divinité mais Christ, envoyé de Dieu, concerne le gouvernement de Dieu. « Or, la vie éternelle, c'est qu'ils Te connaissent, Toi, le seul vrai Dieu et Celui que Tu as envoyé, Jésus-Christ (Jean 17 v. 3) ».

Dieu est Dieu et Christ est l'envoyé de Dieu, voilà leur relation dans le gouvernement de Dieu. Le Fils, à l'origine l'égal de Dieu, a accepté d'être envoyé par Dieu en tant que Christ. Dieu restait au ciel en tant que Dieu mais Christ descendait sur terre pour accomplir l'œuvre de Dieu. C'est le premier ordre d'événements dans le gouvernement de Dieu en notre faveur. Dans le dessein de Dieu, Christ est établi pour être le chef de tout homme, c'est pourquoi tout le monde doit Lui obéir. Il est le premier-né de toute la création et ses prémices. Il est le chef de tout homme et tout homme doit Lui être soumis. C'est un principe fondamental dans le gouvernement de Dieu. Christ en tant que chef de tout homme est relié, non pas au système de la grâce, mais au système du gouvernement de Dieu.

Dieu, dans Son gouvernement, établit l'homme comme chef tout comme Il a établi Christ comme chef et aussi Lui-même comme chef. Plus tard, Il a aussi fait de l'homme un chef. Ce sont les trois grands principes du gouvernement de Dieu. Pour Dieu, être le chef de Christ ne se rapporte pas à une question de grandeur, il s'agit plutôt d'une disposition dans Son gouvernement. De la même manière, sous le gouvernement de Dieu, Christ est le chef de tout homme et l'homme est le chef de la femme.

Telles sont les dispositions de Dieu, telles sont Ses décisions. Philippiens 2 est suffisamment clair, le Seigneur Jésus dans Son essence éternelle est l'égal de Dieu, mais dans le gouvernement de Dieu Il est devenu Christ et, en tant que Christ, Dieu devient Son chef. Christ Lui-même reconnaît dans l'Evangile de Jean : « Le Fils ne peut rien faire de Lui-même, Il ne fait que ce qu'Il voit faire au Père. Tout ce que le Père fait, le Fils aussi le fait pareillement

(Jean 5 v. 19) » ; « Car je suis descendu du ciel pour faire non ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé (Jean 6 v. 38) » ; « J'ai beaucoup de choses à dire de vous et à juger en vous, mais Celui qui m'a envoyé est vrai et ce que j'ai entendu de Lui, je le dis au monde (Jean 8 v. 26) » ; « Et... que je ne fais rien de moi-même mais que je parle selon ce que le Père m'a enseigné (Jean 8 v. 28) ».

Aujourd'hui, Christ tient sa place dans le gouvernement de Dieu. Selon Son conseil, Il est Christ et en tant que Christ, Il doit écouter Dieu. Dieu le Fils n'a pas besoin d'écouter Dieu le Père car les deux sont égaux en honneur et en gloire dans la Divinité. Mais dans le gouvernement de Dieu, Christ ne se tient pas dans la position de Dieu le Fils, Il se tient plutôt dans la position de Christ, l'envoyé de Dieu.

Un jour, le monde entier saura que Christ est le chef de tous les hommes car c'est la décision gouvernementale de Dieu. Aujourd'hui, ce n'est connu que dans le cadre de l'Eglise, le monde n'en a pas connaissance ; mais ce jour viendra, lorsque tous les gens de la terre comprendront que Christ est le chef. Il aura la prééminence dans toute la création. Il est le premier-né de la création et les prémices. Chacun doit être soumis à l'autorité de Christ. De la même manière, la disposition de Dieu qui fait de l'homme le chef de la femme n'est aussi connue aujourd'hui que dans le cadre de l'Eglise.

Nous avons vu comment la grâce ne peut jamais renverser le gouvernement de Dieu. Je crois que notre étude devient plus claire lorsque nous apprenons que la grâce est pour soutenir le gouvernement de Dieu et non pas pour l'annuler. Comment quelqu'un peut-il être assez stupide pour essayer de se servir de la grâce, pour s'ingérer dans le gouvernement de Dieu qui est inviolable, car la main divine le soutient. Personne, pour avoir cru au Seigneur, ne peut rejeter l'autorité du Père ou même saper l'autorité de n'importe quel gouvernement.

Nous ne devons pas dire, parce que nous sommes chrétiens, que nous ne devons pas payer d'impôts ; non, il n'en est pas question ! Plus vous êtes un bon chrétien, et plus vous respecterez le gouvernement de Dieu. Nous sommes ici aujourd'hui pour maintenir le témoignage de Dieu dans le monde. Dieu nous a montré qu'il y a trois chefs différents. Dieu est chef, Christ est chef et l'homme est chef ; cela ne concerne pas l'état de frères et de sœurs, c'est fondamentalement un arrangement de Dieu. La grâce se rapporte aux frères et aux sœurs mais le système du gouvernement est différent. Dieu a souverainement voulu être le chef de Christ ; ainsi Christ doit obéir. Le chef de la femme est l'homme et ainsi la femme doit avoir sur la tête le « signe » de son obéissance.

La signification du voile

« Tout homme qui prie ou qui prophétise la tête couverte déshonore son chef. Toute femme au contraire qui prie ou qui prophétise la tête non couverte déshonore son chef, c'est comme si elle était rasée (1 Corinthiens 11 v. 4 et 5). » La signification du voile est la suivante : Je me soumetts au gouvernement de Dieu, j'accepte la position arrêtée par Dieu ; je n'ose pas annuler Son gouvernement par la grâce que j'ai reçue ; je n'ose même pas y penser, au contraire, j'accepte le gouvernement de Dieu.

Tout comme le Christ accepte Dieu comme Son chef, ainsi tout homme doit accepter Christ comme son chef. De la même façon, la femme doit représentativement accepter l'homme comme son chef (sa tête). En se couvrant la tête la femme montre qu'elle n'est pas le chef, qu'elle est comme n'ayant pas de tête car elle est recouverte. Rappelons-nous que bien qu'en

pratique il n'y a que la femme qui ait la tête couverte, en réalité Christ a Sa tête couverte devant Dieu et tout homme a sa tête couverte devant Christ.

Pourquoi alors se fait-il que Dieu n'exige que de la femme la pratique de se recouvrir la tête ? C'est vraiment merveilleux parce que cela enveloppe un principe très profond en réalité. Je ressens souvent qu'il est impossible de discuter avec certains frères et sœurs au sujet du voile parce qu'ils ignorent le gouvernement de Dieu. Avant de pouvoir comprendre la signification du voile, il ou elle doit d'abord avoir connaissance du gouvernement de Dieu. Tout le problème est résolu dès lors que la personne comprend que Christ a sa tête couverte devant Dieu.

Combien à plus forte raison devrai-je couvrir ma tête devant Lui ! Je dois la couvrir de sorte qu'on ne la voit plus car Dieu est mon chef. À vrai dire, la tête de chacun doit être couverte devant Dieu puisque Christ est mon chef (ma tête). Je ne peux pas avoir ma tête vue ou exposée. Ici, j'aimerais dire aux femmes chrétiennes que Dieu a décidé que l'homme est le chef (la tête) de la femme. En ces jours où l'autorité de Dieu est méconnue dans le monde, le Seigneur réclame cet ordre dans l'Eglise uniquement. Cela affecte donc le fait même de notre qualité de Chrétien et exige de nous dans l'Eglise notre acceptation de ce qu'Il a décidé souverainement.

La responsabilité des sœurs

Lorsqu'une sœur se couvre la tête, elle se tient devant Dieu sur le fondement de la position de Christ devant Dieu et de la position de l'homme devant Christ. Dieu veut que la femme se couvre la tête afin de manifester Son gouvernement sur la terre. Ce privilège n'incombe qu'à la femme. Elle ne se couvre pas simplement pour elle-même, elle le fait parce qu'elle représente l'homme devant Christ et Christ devant Dieu. Ainsi, lorsque la femme couvre sa tête devant Dieu, c'est comme si Christ se couvrait la tête devant Dieu. De la même manière, lorsque la femme couvre sa tête par rapport à l'homme, c'est comme si l'homme couvrait sa tête devant Christ.

L'homme ou la femme ne doit pas avoir de tête puisque Christ est la tête. Si la tête de l'un des deux n'est pas couverte, il y a deux têtes. Entre Dieu et Christ, une tête doit être couverte ; il doit aussi en être ainsi entre l'homme et la femme et également entre Christ et tout homme. Si l'une des têtes n'est pas couverte, la conséquence est qu'il y a deux têtes et le gouvernement de Dieu ne permet pas deux têtes. Si Dieu est la tête, alors Christ ne l'est pas ; si Christ est la tête, alors l'homme ne l'est pas et si l'homme est la tête, alors la femme ne l'est pas. Dieu réclame des sœurs qu'elles témoignent de cet arrangement. **C'est à travers les sœurs que le système gouvernemental de Dieu doit être démontré. Les sœurs sont responsables d'avoir le signe de cette obéissance sur leur tête.**

Dieu exige précisément qu'elles aient la tête couverte lorsqu'elles prient ou prophétisent. Pourquoi ? Parce qu'elles doivent connaître le gouvernement de Dieu lorsqu'elles se présentent devant Lui. En allant devant Dieu pour prier en faveur des personnes ou en allant devant les personnes pour prophétiser de la part de Dieu, qu'il s'agisse de la prière ou de la prophétie, dans ce qui va à Dieu et dans ce qui vient de Lui, pour tout ce qui se rapporte à Dieu, le voile est exigé. Le but est de manifester le gouvernement de Dieu. L'homme ne doit pas se couvrir la tête, c'est un déshonneur à sa tête si un homme se couvre la tête en présence de la femme car l'homme représente Christ.

Comment se couvrir la tête ?

« Car si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile (1 Corinthiens 11 v. 6) ».

En d'autres termes, Dieu dit aux sœurs d'être conséquentes. Aucune femme ne peut garder ses cheveux et ne pas avoir sa tête couverte. Si elle n'est pas couverte, il faudrait que ses cheveux soient coupés ou rasés, alors elle doit être voilée. Tout doit être fait consciencieusement, c'est-à-dire sans restriction et non à moitié.

« L'homme ne doit pas se couvrir la tête puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme » (v.7).

Puisque l'homme représente l'image et la gloire de Dieu, il ne doit pas se couvrir la tête. Mais la femme est la gloire de l'homme, aussi doit-elle se couvrir la tête. Si une femme ne se couvre pas la tête, elle ne peut pas donner la preuve que l'homme est le chef. « En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme ». (v.8-9)

Ces deux versets rendent très clairement le fait que la question se rapporte au gouvernement, « car l'homme n'a pas été tiré de la femme ». C'est la résolution de Dieu. Lors de sa création, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de la côte de l'homme. Ainsi, la tête était Adam, et non pas Ève. De plus, l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme. Selon l'ordre de Dieu dans la création, il est évident et juste que la femme soit soumise à l'homme. « C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend. »

La Bible ne précise pas avec quoi la tête est couverte, elle déclare seulement que la tête ou la chevelure doit être couverte. Pourquoi doit-elle être couverte ? À cause des anges. Je me suis souvent étonné de ce merveilleux enseignement selon lequel les sœurs doivent avoir sur leur tête le signe d'autorité par égard pour les anges. Nous connaissons l'histoire tragique de certains anges qui ont péché. Satan s'est révolté contre Dieu. En d'autres termes, l'ange Lucifer a essayé de mettre en évidence sa tête devant Dieu et a refusé de se soumettre à Son autorité. Dans Esaïe 14, Satan répète sans cesse « Je » (verset 13, etc.). « Tu disais en ton cœur : Je monterai au ciel, j'élèverai mon trône au-dessus des étoiles de Dieu, je m'assiérai sur la montagne de l'assemblée à l'extrémité du septentrion. Je serai semblable au Très-Haut » (versets 13-14). Dans ce passage, nous voyons justement la chute d'un archange qui devient Satan. Apocalypse 12, plus tard, nous montre que lorsque Satan est tombé, un tiers des armées angéliques tombèrent avec lui (Apocalypse 12 v. 4). Pourquoi les anges chutèrent-ils ? Parce qu'ils ont refusé de soumettre leur tête à l'autorité de Dieu et en essayant d'exposer, de mettre en évidence leur propres têtes.

Aujourd'hui, la femme a une marque d'autorité sur sa tête à cause des anges, c'est un témoignage devant eux. Seules les sœurs dans l'Eglise peuvent attester cela car les femmes dans le monde n'en savent rien. Aujourd'hui, lorsque les sœurs ont une marque d'autorité sur leurs têtes, elles portent le témoignage suivant : « J'ai couvert ma tête afin de ne pas avoir ma propre tête car je ne cherche pas à être le chef (la tête). Ma tête est voilée car j'ai accepté l'homme comme la tête (le chef) ; et accepter l'homme comme chef signifie que j'ai accepté Christ et Dieu comme chefs. Mais certains d'entre vous, anges, vous êtes révoltés contre Dieu ». C'est ce qui est signifié par « à cause des anges ».

« J'ai sur ma tête une marque d'autorité, je suis une femme qui a la tête couverte », c'est le témoignage le plus excellent devant les anges, pour « ceux qui sont tombés et ceux qui sont restés fidèles ». Pas étonnant que Satan s'oppose avec ténacité à la question du voile. Cela le porte réellement à la honte. Nous faisons ce qu'il n'a pas voulu faire. Ce que Dieu n'a pas reçu de certains anges, Il le reçoit à présent de l'Eglise.

Parce que certains anges ne se soumettent pas à l'autorité de Dieu et de Son Christ, le monde est soumis à une très grande confusion. La chute de Satan a causé plus de trouble que la chute de l'homme. Mais, Dieu merci, ce qu'Il n'a pas obtenu des anges déchus, Il l'a obtenu de l'Eglise. Lorsque les sœurs de l'Eglise prennent la place qui revient aux femmes et apprennent à se couvrir la tête, elles expriment (de façon sous-entendue) une parole de témoignage à l'égard des anges dans les airs, avec pour résultat de faire obtenir à Dieu, dans l'Eglise, ce qu'Il désire. À cause de cela la femme doit avoir sur sa tête une marque de l'autorité, un témoignage devant les anges.

Les extrêmes

Les gens cependant peuvent aller à des extrêmes en pensant que, puisque l'homme est le chef et que la femme doit obéir à son autorité, elle doit alors adopter dans tous les cas l'attitude de la soumission aveugle. C'est une tendance charnelle que d'aller aux extrêmes ; soit de ne pas avancer d'un pas, ou d'aller à l'extrême opposé. Aussi, Paul nous avertit avec un « toutefois » car les choses ne sont pas aussi simples. En réalité c'est le témoignage extérieur, mais qu'en est-il du témoignage intérieur ?

« Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est point sans l'homme ni l'homme sans la femme » (verset 11). Pourquoi en est-il ainsi ? Car, de même que la femme a été tirée de l'homme, de même l'homme existe par la femme et tout vient de Dieu (verset 12).

Dans le jardin d'Éden, la femme a été tirée de l'homme, mais après le jardin d'Éden, l'homme a dû être tiré de la femme. Aucun homme n'est venu au monde sans femme. À vrai dire, l'homme n'est point sans la femme, ni la femme sans l'homme. Pas plus qu'il ou elle peut dire qu'il ou elle est spécial, car tout vient de Dieu. Ainsi, l'ordre de se couvrir la tête ne signifie pas autre chose que d'avoir une marque de l'autorité sur la tête. Puisque tout vient de Dieu, il n'y a place ni pour l'orgueil, ni pour le dénigrement.

« Jugez-en vous-mêmes, est-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être voilée ? » (verset 13). Paul adresse cette question particulièrement aux sœurs. Une fois que vous savez que dans le gouvernement de Dieu, le chef (la tête) de Christ est Dieu, que le chef de tout homme est Christ, le chef de la femme l'homme, que Dieu a désigné la femme pour représenter tout homme et aussi Christ devant Dieu, après avoir la connaissance de tout cela, est-il convenable pour une femme de prier Dieu sans être voilée ?

« La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour l'homme de porter de longs cheveux » (verset 14). Paul, ici, se sert du jugement de l'Eglise pour exposer la question.

« Mais que c'est une gloire pour la femme d'en porter parce que la chevelure lui a été donnée comme voile ? » (verset 15). Les femmes, par toute la terre, tiennent beaucoup à leur chevelure car elle est leur gloire. Elles aiment garder leurs cheveux. J'ai cependant vu une femme jeter avec désinvolture ses cheveux dans une poubelle. La chevelure est trop précieuse. Il apparaît que Dieu a donné de longs cheveux à la femme comme voile, la femme

doit cependant ajouter un autre voile sur son voile naturel. La femme doit volontairement placer un autre voile sur sa tête. C'est clair si vous lisez ensemble les versets 15 et 16 :

« Car si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile ; mais que c'est une gloire pour la femme d'en porter, parce que la chevelure lui a été donnée comme voile ? »

Dieu a couvert la tête de la femme avec une chevelure, c'est pourquoi celle qui accepte l'autorité de Dieu doit utiliser quelque chose pour se couvrir, sinon elle doit se couper les cheveux que Dieu lui a donnés. En d'autres termes, si vous acceptez le voile de Dieu, vous devez ajouter quelque chose de vous. Si vous rejetez l'autorité de Dieu, alors vous devez enlever ce qu'Il vous a donné. La Bible démontre que la longue chevelure par elle-même est insuffisante, un autre voile doit être ajouté.

Aujourd'hui les gens ne gardent aucun de ces deux commandements de la Bible. Si une sœur ne veut pas couvrir sa tête mais se coupe les cheveux ou se rase, elle peut cependant être reconnue comme tenant compte de la parole de la Bible. Mais aujourd'hui, la femme ne rase ni ne couvre sa chevelure (c'est-à-dire une double désobéissance). Que doit faire la sœur obéissante ? Puisque Dieu a couvert ma tête, je la couvrirai aussi. Dieu m'a couvert avec une chevelure naturelle et je veux la couvrir avec un signe. Celles qui connaissent Dieu doivent ajouter leur signe au signe de Dieu.

Pour ce qui est de la contestation

« Si quelqu'un se plaît à contester, nous n'avons pas cette habitude, non plus que les Eglises de Dieu » (verset 16). Je pense que Paul parle tout à fait solennellement ; il connaissait bien ces Corinthiens et il y a beaucoup de gens qui sont ainsi, non pas seulement dans la Corinthe d'autrefois, mais en tous lieux encore aujourd'hui. « Si quelqu'un se plaît à contester » ; de quelle contestation s'agit-il ? De quel problème parle-t-on des versets 1 à 15 ? (Le verset 16, de toute évidence, se rapporte au thème des versets 1 à 15) Paul fait ici ressortir simplement qu'il est malséant d'argumenter contre ce qui est enseigné dans les versets 1 à 15.

« Si quelqu'un se plaît à contester ». Il y en a beaucoup qui aiment discuter, comme quoi il n'est pas nécessaire pour les femmes d'avoir la tête couverte. Ils prétendent que Dieu étant le chef de Christ, Christ étant le chef de tout homme et l'homme étant le chef de la femme, ces notions concernaient les Corinthiens et non pas l'univers. Mais, Dieu soit loué, être chrétien est une affaire universelle, non pas Corinthienne ! Et moi aussi, le moindre de tous les serviteurs de Dieu, je dis la même chose : Être le chef de la femme est une question universelle, non pas seulement une question Corinthienne.

« Si quelqu'un se plaît à contester ». Certains semblent penser que les sœurs n'ont pas besoin d'avoir leurs têtes couvertes. Ils résistent à l'enseignement de Paul et s'opposent à ce qu'il a reçu du Seigneur et qu'il leur a transmis fidèlement. Que répond Paul ?

« Nous n'avons pas cette habitude ». Le « nous » indique Paul et les apôtres. Il n'y a pas une telle habitude parmi les apôtres selon laquelle les sœurs ne sont pas couvertes. C'est une question qui n'est pas négociable. Si quelqu'un veut encore contester, la réponse est « non plus que les Eglises de Dieu. » C'est donc une position au-dessus de toute contestation. Paul nous montre que les Eglises de Dieu avaient décidé de le faire. Selon la coutume de cette époque, lorsque les Juifs entraient dans la synagogue, ils couvraient leur tête, hommes et

femmes indistinctement. Sans ce voile, appelé « Tallith », ils ne pouvaient entrer dans la synagogue.

Les Grecs, à cette époque, avaient cependant des coutumes différentes et Corinthe, soit dit en passant, était une cité grecque. Ni les hommes ni les femmes ne couvraient leurs têtes lorsqu'ils entraient dans les temples. Il n'existait pas, au temps de Paul, de peuples ou de races païennes exigeant que les femmes soient voilées et que les hommes ne le soient pas. Ou les hommes et les femmes étaient voilés, comme les Juifs, ou personne ne l'était comme chez les Gentils. Mais seulement parmi les chrétiens, l'homme avait la tête non-couverte et la femme la tête recouverte. Ainsi, pour ce qui est de l'homme non-couvert et de la femme couverte, c'est une charge que seuls les apôtres chrétiens ont donnée. C'est une pratique que seules les Eglises de Dieu appliquaient. C'est très différent des coutumes juives et païennes, c'est quelque chose de nouveau et qui vient de Dieu. Tous les apôtres croyaient que la femme devait avoir sa tête couverte. Si quelqu'un, aujourd'hui se déclare apôtre et cependant ne croit pas que la femme doit avoir la tête couverte, il ne peut être compté parmi les apôtres ; il doit être considéré comme étranger à la pratique apostolique. Parmi les apôtres, il ne s'en trouve aucun qui refuse le port du voile pour les sœurs. Si une Eglise refuse, la réponse de Paul est : « **Nous n'avons pas cette habitude, non plus que les Eglises de Dieu** ».

Aucune des Eglises locales que les apôtres avaient visitées n'avait une telle habitude de contestation au sujet du voile de la femme. Ainsi, la réponse à toute personne contestataire est qu'il n'y a pas une telle habitude de contester à ce sujet. Dans les versets 1 à 15, Paul est prêt à raisonner, mais ensuite il ne raisonne plus en ce qui concerne l'obéissance. Si quelqu'un paraît être disputeur, Paul dit qu'aucun apôtre n'approuvera l'opinion de cette personne. Si quelqu'un veut discuter, aucune Eglise ne partagera ce point de vue. Vous êtes en dehors de la communion des Eglises, tout aussi bien que celle des apôtres. C'est pourquoi laissons nos sœurs se couvrir la tête dans l'Eglise lorsqu'elles prient ou prophétisent. Pourquoi ? Pour manifester dans l'Eglise que Dieu a obtenu ce qu'Il n'a pas obtenu dans le monde, dans l'univers et parmi les anges.

Le principe de la représentation

Nous, chrétiens, nous vivons sous deux principes différents ; le personnel et le représentatif. Nous ne vivons pas seulement personnellement, mais aussi représentativement devant Dieu. Si je ne me trompe pas, dans l'avenir, nous serons jugés à la fois pour nous-mêmes et pour notre exercice de représentation.

a) Illustré par les maîtres

Par exemple, voici un maître qui a sous ses ordres plusieurs serviteurs. Ce maître est un frère dans le Seigneur, pourtant il traite ses serviteurs injustement, déraisonnablement et avec dureté. Il recevra aussi un jugement supplémentaire parce que, non seulement notre frère a relation avec ses serviteurs, mais il représente Notre Seigneur en tant que maître devant Dieu. Chaque fois qu'il agit en qualité de maître, il représente le Seigneur. La façon dont il traite ses serviteurs doit refléter la façon dont le Seigneur agirait. Donc, s'il pèche, il le fait en représentation aussi bien que dans sa conduite personnelle. Il sera jugé pour ses propres péchés aussi bien que pour le péché de représentation erronée du Seigneur.

b) Illustré par les serviteurs

Imaginez que je suis un serviteur chrétien au lieu d'un maître. Si je vole, si je suis oisif, je serai jugé pour mes péchés mais mon jugement ne s'arrêtera pas là car, en tant que serviteur, je représente tous les serviteurs qui servent le Seigneur qui est dans les cieux. S'il n'était question que d'un problème de service devant les hommes, je pourrais être capable de

frauder, de voler ou d'être oisif. Cependant, chaque fois que la Bible parle de l'état de serviteur, il nous est rappelé que nous avons un Seigneur dans le ciel. Ainsi, je ne suis pas seulement un serviteur, je représente aussi tous les serviteurs. Je suis un serviteur à la fois en tant que personne et en tant que représentant.

c) Illustré par Moïse

Moïse s'emporta à l'égard du peuple d'Israël à Mériba parce que le peuple tenta Dieu. Il frappa le rocher deux fois avec la verge. Immédiatement, Dieu le réprimanda. Si, en perdant son sang-froid, il avait eu tort, en tant qu'individu seulement et quand bien même il était aussi le chef du peuple, il aurait cependant été pardonné. Cela n'a-t-il pas eu lieu une fois auparavant ? Lorsqu'il avait vu le peuple d'Israël qui adorait le veau d'or dans la plaine, il a manifesté une bien plus grande colère en brisant les deux tables de la Loi écrites de la main de Dieu. Mais Dieu ne le lui reprocha pas parce qu'en cette circonstance sa colère représentait la colère de Dieu, aussi cela fut-il considéré comme juste.

Mais cette fois-ci, lorsqu'il frappa le rocher deux fois, qu'avait dit Dieu ? « **Parce que vous n'avez pas cru en Moi pour Me sanctifier aux yeux des enfants d'Israël, vous ne ferez point entrer cette assemblée dans le pays que Je lui donne (Nombres 20 v. 12).** » En d'autres termes, Moïse représenta mal Dieu. Le peuple d'Israël pensa que Dieu était en colère alors qu'en fait Il ne l'était pas.

La position personnelle et la position de représentation

Nous voyons donc que le péché personnel et le péché de représentation sont deux choses différentes. En lisant 1 Corinthiens 11 v. 3, chaque sœur, chaque femme (bien que nous ne puissions pas trouver une telle femme dans le monde) doit comprendre qu'elle n'a pas seulement sa position personnelle mais tout aussi bien une position représentative. Dieu est le chef de Christ, Christ est le chef de l'homme et l'homme est le chef de la femme. Pour cette raison, la femme doit avoir la tête couverte.

En ayant la tête voilée alors qu'elle prie ou prophétise, la sœur proclame devant Dieu que personne dans le monde entier ne devrait exposer sa tête devant Christ. En réalité, personne ne devrait mettre en évidence sa tête devant Dieu, ni avoir sa propre idée ou opinion devant Christ. Dans la présence de Christ, toutes les têtes doivent être couvertes, tous nos jugements et opinions doivent être repoussés. Confessons au Seigneur : « Tu es ma tête » (mon chef). En tant que sœur, votre tête est couverte parce que vous vous tenez dans une position de représentation.

À vrai dire, vous représentez l'univers entier. Vous affirmez au monde ce que chacun devrait faire en présence de Christ. Le voile en lui-même est une petite affaire, mais il constitue un très grand témoignage.



Un message de Watchman Nee

V. Le voile chrétien et la tradition chrétienne

Sachons-le, tant que 1 Corinthiens sera dans nos Bibles, la question sera là, les chrétiens continueront à se poser des questions là-dessus et à chercher des réponses. J'espère y contribuer.

J'ai pensé qu'il serait utile, sans s'étendre sur la question ni en faire un débat interminable, de faire quelques articles sur le sujet. J'ai donc prévu d'exposer le texte de 1 Corinthiens 11, de répondre aux objections et de répondre à quelques questions pratiques en rappelant que je n'ai absolument aucune autorité pour prescrire quoi que ce soit à qui que ce soit. Je ne suis pas ancien, ni théologien, je suis juste étudiant en médecine et passionné de théologie. La seule autorité dans ce que je vais écrire sera ce texte de 1 Corinthiens 11 et toute l'histoire de l'église qui est derrière moi et qui appuie pendant près de XX siècles mon point de vue.

Mais, si j'entreprends d'écrire une série à ce sujet, n'est-ce pas parce que je donne trop d'importance à cette question ? Alors que j'étudie avant tout les pères et l'histoire de l'Église, pourquoi faire une exception et écrire sur le voile ? [Parce que la Parole de Dieu en parle. Sachons-le, tant que 1 Corinthiens sera dans nos Bibles, la question sera là, les chrétiens continueront à se poser des questions là-dessus et à chercher des réponses. J'espère y contribuer.](#)

Parce que c'est un cas d'école en herméneutique. L'herméneutique est l'art d'interpréter la Bible. La question du voile et l'interprétation de 1 Corinthiens 11 recèlent de leçon sur la façon dont nous devons interpréter la Bible, en particulier vis-à-vis du contexte culturel des auteurs bibliques et de notre propre contexte.

Parce que c'est un cas d'école quant au progressisme dans l'Église. Je suis assez étonné de voir une pratique pour laquelle les chrétiens étaient unanimes pendant presque XX siècles être abandonnée si rapidement. [Je pense que cela est symptomatique d'une dérive plus globale dans l'Église. Parce que c'est un cas d'école quant au légalisme dans l'Église.](#) Eh oui, qui ne connaît pas une église, une personne qui croit qu'avoir un bout de tissu sur la tête est la marque la plus éminente de la sainteté d'une femme ? Si je m'attriste de voir comment les chrétiens ont abandonné cette pratique biblique, je m'attriste tout autant de constater que beaucoup d'églises l'ont maintenue avec amertume et orgueil et parfois dans la division. Le port du voile se retrouve associé à l'idée que les femmes ne peuvent pas porter de pantalon ! « On est plus au Moyen-Âge ! » m'a-t-on dit sur les réseaux sociaux.

Parce que le voile est lié à des vérités mises à mal aujourd'hui. Je veux parler de la famille, de l'ordre créationnel, de la façon dont Dieu a organisé l'univers en donnant à l'homme et à la femme des fonctions et rôles particuliers et complémentaires. Encore ce matin, alors que je lisais Genèse 3, je me suis souvenu de la haine que Satan avait pour cet ordre. Dieu crée l'homme, l'homme dirige la femme et les humains dominent sur les animaux. Satan utilise un animal (un serpent) pour tenter la femme afin de faire chuter l'homme pour qu'il se rebelle contre Dieu. En d'autres termes, avant même que Satan commence à parler, sa première action dans notre monde a été d'inverser l'ordre établi par Dieu. Comment s'étonner qu'il s'acharne à faire de même dans la société et l'Église ?

Parce que le voile montre l'importance de la liturgie. La liturgie désigne simplement la façon dont nous nous comportons lors de nos cultes publics. Si j'ai créé un blog dédié entièrement à la liturgie et aux psaumes, c'est que je crois que la façon dont nous vivons le culte compte

pour Dieu et que nous devons organiser le culte de la façon dont Dieu l'a dit et non de façon à plaire aux hommes.

Parce que le voile montre l'importance du symbolisme.

J'ai l'impression qu'aujourd'hui les symboles jouent un rôle mineur dans la vie du chrétien évangélique. Comme s'il confondait « **culte en esprit et en vérité** » avec « culte dématérialisé ». Mais non, Dieu nous a créé corps et esprit. Le corps compte. C'est pourquoi le malade doit être oint par de l'huile quand les anciens prient pour lui (Jacques 5). C'est pourquoi il ne suffit pas de se repentir mais il faut se faire baptiser. C'est pourquoi le Seigneur ne nous a pas demandé de nous souvenir de sa mort uniquement, mais d'en faire un repas de pain et de fruit de la vigne. Si quelqu'un me disait « *je suis repentant mais je ne veux pas me faire baptiser parce que je trouve ça dépassé* », je douterai de sa repentance. Je ne pense pas pour autant que les femmes qui ne portent pas le voile le font par mépris de l'ordre établi par Dieu. Elles le font le plus souvent par manque d'enseignement à ce sujet, ou par mauvais enseignement. Et je ne fais pas du voile un équivalent du Baptême ou de la Cène. Mais j'utilise cette question pour rappeler que le matériel, le visuel a de l'importance pour nous. Les médias l'ont très bien compris. Dieu aussi.

Parce que le voile a un rôle pédagogique. Ceux qui me connaissent un peu le savent, j'aime la théologie de la famille et des enfants. J'aime les CDs de chants chrétiens pour enfants, j'aime les livres chrétiens pour enfants. Je trouve que transmettre la foi de façon fidèle à la génération qui vient est une des tâches les plus importantes de l'Église. Or, un enfant qui grandit dans une église ne comprend pas forcément dans son jeune âge l'ordre créationnel. Par contre, un jeune enfant peut voir que les femmes et filles de l'assemblée portent un voile et les hommes non. L'ordre créationnel est palpable pour lui, visible et je ne serai pas étonné de le voir demander en grandissant « *pourquoi maman porte un voile ?* ». **Beau symbole, belle occasion de l'instruire.**

Parce que le voile envoie un message au monde. Alors que dans notre société le sexe et le genre d'une personne n'auront bientôt plus aucun sens, que l'ordre créationnel sera plus bafoué que jamais depuis la venue du Christ, les chrétiens ne devraient pas chercher à ressembler au monde. Le voile serait un signe visible de cet ordre. Quelle réponse éloquente aussi à cette religion d'Orient qui utilise bien souvent ce symbole pour opprimer. Ne pas ressembler au monde en respectant l'ordre, ne pas ressembler à l'islam en honorant les femmes comme des égales, de merveilleuses créatures à l'image de Dieu.

Parce que je suis un vieux qui veut revenir au bon vieux temps où les femmes étaient opprimées. Eh non, j'ai 19 ans et je n'ai pas particulièrement envie de revivre le XXème siècle. Mais j'aime la Bible, je déteste le progressisme et le légalisme, j'aime la famille, la liturgie, le symbolisme, les enfants et j'ai à cœur les perdus. Non, le voile n'est pas une question primordiale et centrale de la foi chrétienne, mais ça n'en fait pas une question sans importance pour autant.

Le voile chrétien et la tradition chrétienne.

Sans rentrer dans une exégèse de 1 Corinthiens 11 et sachant que nous n'avons pas encore abordé la question sur le blog, cet article a simplement pour but de présenter ce que les auteurs chrétiens du passé, nos pères en la foi, ont compris de ce passage. Un des buts du

blog est en effet de faire connaître et redécouvrir aux chrétiens leur tradition, ce mot presque tabou pour beaucoup, mais qui fait simplement référence à ce que nos pères ont dit avant nous et qu'ils nous ont transmis dans leurs écrits. Voici donc une foule de citation sur la question du voile :

- Dans les versets 7 à 10, Paul enseigne la subordination de la femme à l'homme en revenant à la création. Nous devons garder cela en tête avant de dire que son enseignement sur le voile des femmes vient d'une pratique culturelle qui ne serait plus applicable aujourd'hui. William MacDonald, *The Believer's Bible Commentary*, 1989.

- Question : Comment l'adoration publique de Dieu est organisée et administrée dans l'Église ? Réponse : Tous les membres de l'Église se rassemblant comme un seul homme en face de Dieu s'unissent dans leurs saints devoirs d'un commun accord, les hommes ayant la tête découverte, les femmes couvertes.

John Cotton (1585-1652), *The True Constitution of a Particular Visible Church*.

- Grégoire de Neocésarée ne couvrait pas sa tête pendant la prière. Comment aurait-il pu le faire ? Il était un véritable disciple de l'Apôtre qui dit : « **l'homme qui prie ou prophétise la tête couverte déshonore son chef** », et « **l'homme ne doit pas couvrir sa tête car il est la gloire (image) de Dieu** ».

Saint Basile le Grand (329-379), Lettre 207, 4.

- Si je me tiens au pupitre et que je prêche avec mon chapeau, chacun dira avec raison : « *N'a-t-il pas de respect pour le Maître qu'il affirme servir ?* » Je viens dans la présence de Dieu et Christ et des anges qui apprennent la sagesse de Dieu dans l'Église et je retire mon chapeau. Pour la même raison, quand une femme vient dans l'Église, elle garde son chapeau. Harry A. Ironside (1876-1951), pasteur de l'Église Moody, commentaire sur 1 Corinthiens 11.

- Que la femme approche la Sainte Cène avec sa tête couverte, comme il lui revient en son rang

Constitutions Apostoliques, 380 après J.-C.

- Les Écritures enseignent que quand les chrétiens se réunissent ensemble pour prier, les anges de Dieu sont présents et les femmes doivent être couvertes quand elles prennent part aux prières publiques en raison de la présence des anges. C'est quelque chose de remarquable et formidable.

Dr. Martyn Lloyd-Jones (1899-1981), *Great Doctrines of the Bible*.

- Puisque Paul en appelle à l'ordre de la création (1 Corinthiens 11 v. 3 à 7), il est totalement indéfendable de supposer que ce dont il est question ici n'a une pertinence qui n'est que temporaire ou locale. L'ordre créationnel est universellement et perpétuellement applicable, et il en est de même des implications de conduite qui en découlent. John Murray, professeur au Westminster Theological Seminary de 1930 à 1966.

- La femme et l'homme doivent se rendre à l'Église avec décence (...) car la volonté de la Parole est qu'elle y vienne voilée.

Clément d'Alexandrie (150-215), *The Instructor*, Livre 3, Chapitre 11.

- ...puisque l'apôtre ordonne à la femme de garder sa tête couverte.
Saint Augustin (354-430), Lettre 245

- S'il est bien quelque chose qui dépasse les coutumes locales, ce sont les choses qui s'ancrent dans l'ordre de la création. C'est pourquoi je serai effrayé de traiter ce passage avec légèreté (1 Corinthiens 11 v. 2 à 16).

R.C. Sproul (1939-2017), To Cover or Not To Cover.

- Les femmes doivent être voilées ou couvertes dans les rassemblements de l'église, et les hommes découverts. Les raisons qu'avance Paul sont basées sur la théologie (1 Corinthiens 11 v. 3), l'ordre de la création (v. 7 à 9), la présence des anges aux rassemblements (v. 10). Aucune de ces raisons n'est basée sur une coutume sociale contemporaine.
Charles Ryrie, The Ryrie Study Bible, 1976.

- Il n'est pas possible (de supposer que le voile soit une question culturelle) car les raisons que l'apôtre avance sont issues, non pas d'un usage contemporain, mais de faits permanents.
Frédéric Godet (1812-1900), Commentaire sur la Première Épître aux Corinthiens.

- Un voile placé sur la tête d'une personne désigne le pouvoir d'une autre personne existant dans l'ordre naturel. Ainsi, l'homme étant soumis à Dieu ne doit pas être couvert pour montrer qu'il est soumis directement à Dieu ; mais la femme porte un voile pour montrer qu'après Dieu, elle est naturellement soumise à un autre.

Thomas D'Aquin (1225-1274), Super I Epistolam . Pauli ad Corinthis lectura 608.

- La tradition de l'apôtre est qu'une femme doit obéir à son mari et avoir sa tête couverte.
William Tyndale (1494-1536)

- Pour cette raison la femme porte un voile sur sa tête.

Martin Luther (1483-1546), Sermon sur le mariage, 15.

- Et que les femmes portent un voile opaque sur leurs têtes.

Hippolyte (170-236), la Tradition Apostolique.

- Ainsi les Corinthiens comprirent Paul et encore aujourd'hui ils voilent (...) Ce que les apôtres sont enseignés, les disciples l'ont approuvé.

Tertullien (160-220)

- La raison pour laquelle nos sœurs apparaissent voilées dans la Maison de Dieu est « **en raison des anges** ». L'apôtre dit qu'une femme doit avoir un voile sur sa tête à cause des anges, puisque les anges sont présents dans l'assemblée...

Charles Spurgeon (1834-1892), Sermon sur les anges.

- J'ai longtemps pensé que ce passage (1 Corinthiens 11) était très difficile, mais une grande partie de la difficulté repose en fait dans la défense de la position que je considère maintenant

comme biblique. Il faut être très ingénieux pour éviter l'enseignement principal de ce passage au sujet du voile.

Dr. Phillip Kayser, Professeur d'Éthique au Whitefield Theological Seminary.

- Si une femme est invitée au Palais de la Reine (d'Angleterre), il lui est demandé de porter un chapeau. Peu de femmes refusent cette demande de la Reine, ou se sentent humiliées de porter un chapeau en ces circonstances. Montreriez-vous un respect moindre pour les désirs du Roi des rois ?

Dr. David Gooding, Professeur émérite de Grec à La Queen's University, Belfast.

- Presque toutes les cultures ont certaines règles de conduite qui gouvernent la façon dont le peuple doit se comporter face à son roi. Nous appelons ces règles des protocoles. Comme un roi terrestre, le Seigneur, Lui aussi, a son protocole. Certains de ces protocoles se trouvent en 1 Corinthiens 11 v. 2 à 16... Respecter ces protocoles témoigne de notre respect envers le Seigneur et est aussi dans nos intérêts.

Derek Prince, Rules of Engagement (2002).

- Quand vous venez dans la maison de Dieu pour le culte public, la façon dont vous vous conduisez a son importance. Paul ici fait reposer sur l'ordre créationnel la façon dont le culte public est organisé.

The Reformation Heritage KJV Study Bible, 2014, page 1661.

- Tout comme le Père aime celui qui donne avec joie, Il se réjouit aussi en voyant ses filles portant avec joie le voile par amour et confiance pour lui.

K.P. Yohannan, Fondateur de la mission Gospel for Asia.

- Dans le cas du voile, il faut clairement démontrer que la raison derrière la pratique n'est pas théologique avant de pouvoir abandonner cette pratique sans entacher la vérité théologique derrière... C'est un vrai danger, surtout quand cette pratique est devenue culturellement impopulaire.

Elliott E. Johnson, Professeur Senior d'Exposition Biblique, Dallas Theological Seminary.

- Ainsi, si un croyant, homme ou femme, se présente devant Dieu que cela soit en priant ou en prophétisant, il doit obéir à ces ordonnances sur le fait de se couvrir ou non la tête afin de symboliser que l'ordre établi par Dieu est reconnu et accepté.
F.B. Hole (1874-1964), Commentateur biblique, Old and New Testament Commentary, 1947.

- En portant un voile, une femme célibataire déclare : « *Je reconnais que Dieu a ordonné à la femme d'être soumise dans le mariage. Même si je ne suis pas mariée, je comprends ce principe, et je montre mon respect pour lui en portant le voile. Et même si je ne me marierai jamais, je porte le symbole de ma place dans la création* ». Mary Kassian, Women, Creation and the Fall (1990).

- Je lis en 1 Corinthiens 11 que la tête de la femme doit être couverte pendant le culte. Le consensus chrétien moderne me dit que c'est un commandement relatif et obsolète, lié à un problème antique dans la ville de Corinthe. Mon éducation secondaire littéraire me dit autre chose : Le commandement est ancré dans la création (versets 7 à 9) et dans la nature (verset

14). Et si cela n'était pas assez clair, je dois me voiler la tête « à cause des anges ». Andrée Seu Peterson, a symbol of glory, 2007

- Car, en fait, le plus grand honneur de la femme est de tenir son rang et sa plus grande honte est de se révolter.

Jean Chrysostome (347-407)

- Une femme qui prie ou prophétise dans l'assemblée des croyants devrait couvrir sa tête en symbole de sa soumission à la volonté absolue de Dieu qui a ordonné l'univers selon son bon plaisir. Le symbole de cet ordre ne doit pas être accommodé par les croyants selon leur bon plaisir.

Dr Bruce K. Waltke, 1 Corinthians 11 v. 2 à 16 : An Interpretation, 1978.

Le voile chrétien : Ce que la Bible dit !

Plutôt que de nous arrêter sur chaque difficulté que pose ce texte (ce que nous pourrions faire dans des articles à venir), nous allons chercher à comprendre sur quelles bases Paul appuie cette pratique de port du voile. Mais avant cela, reproduisons le texte en question : Je vous loue de ce que vous vous souvenez de moi à tous égards, et de ce que vous retenez mes instructions telles que je vous les ai données. Je veux cependant que vous sachiez que Christ est le chef de tout homme, que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef de Christ.

« Tout homme qui prie ou qui prophétise, la tête couverte, déshonore son chef. Toute femme, au contraire, qui prie ou qui prophétise, la tête non voilée, déshonore son chef : c'est comme si elle était rasée. Car si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile. L'homme ne doit pas se couvrir la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme ; et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme. C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend. Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est point sans l'homme, ni l'homme sans la femme. Car, de même que la femme a été tirée de l'homme, de même l'homme existe par la femme, et tout vient de Dieu (1 Corinthiens 11 v. 5 à 12) ».

Jugez-en vous-mêmes : est-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être voilée ? La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour l'homme de porter de longs cheveux, mais que c'est une gloire pour la femme d'en porter, parce que la chevelure lui a été donnée comme voile ? Si quelqu'un se plaît à contester, nous n'avons pas cette habitude, non plus que les Eglises de Dieu. Nous allons relever 4 raisons que Paul donne de porter le voile pour les femmes et d'être tête découverte pour les hommes.

1. L'ordre créationnel.

Vous me lisez parler d'ordre créationnel depuis le début de cette série sur le voile, mais qu'est-ce que c'est ? C'est tout simplement l'ordre que Dieu a établi dans l'univers. Cet ordre reflète notre Créateur, est à la base de la vie de famille, de couple et d'église. Cet ordre est exprimé

très simplement par Paul en ces termes : « Je veux cependant que vous sachiez que Christ est le chef de tout homme, que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef de Christ ». L'ordre est donc Dieu-Christ-Homme-Femme. Ce n'est pas un ordre de valeur mais de fonction. L'homme et la femme sont bien égaux car « la femme n'est point sans l'homme, ni l'homme sans la femme. Car, de même que la femme a été tirée de l'homme, de même l'homme existe par la femme, et tout vient de Dieu ». Les deux sont créés à l'image de Dieu mais la femme a un rôle tout particulier que le voile symbolise.

Toutefois cet ordre importe car il reflète la relation entre Dieu et son Messie. Refléter Dieu est un des rôles premiers de l'Église.

Voici un tableau récapitulatif (réalisé par HCM) :

- Les hommes (têtes découvertes)
- L'homme est la tête de la femme (1 Corinthiens 11 v. 3)
- L'homme fut créé par Dieu directement à partir de la poussière et les hommes sont la « gloire de Dieu (1 Cor 11 v. 7 et 8) ».
- L'homme n'a pas été créé pour la femme (1 Corinthiens 11 v. 9)
- Les femmes (têtes couvertes)
- Les femmes se soumettent à l'autorité de l'homme qui est leur tête (1 Corinthiens 11 v. 3).
- La femme fut créée par Dieu à partir du côté de l'homme, les femmes sont la « gloire de l'homme (1 Corinthiens 11 v. 7 et 8) ».
- La femme a été créée pour l'homme (1 Corinthiens 11 v. 9)

- Puisque Paul en appelle à l'ordre de la création (1 Corinthiens 11 v. 3,7), il est totalement indéfendable de supposer que ce dont il est question ici n'a une pertinence qui n'est que temporaire ou locale. L'ordre créationnel est universellement et perpétuellement applicable, et il en est de même des implications de conduite qui en découlent. John Murray, professeur au Westminster Theological Seminary de 1930 à 1966.

- Les femmes doivent être voilées ou couvertes dans les rassemblements de l'église, et les hommes découverts. Les raisons qu'avance Paul sont basées sur la théologie (1 Corinthiens 11 v. 3), l'ordre de la création (v. 7 à 9), la présence des anges aux rassemblements (v. 10). Aucune de ces raisons n'est basée sur une coutume sociale contemporaine. Charles Ryrie, The Ryrie Study Bible, 1976.

- ...ce qui est le plus étonnant dans ce passage, c'est qu'il en appelle à la Création et non pas à Corinthe. Si il y a bien quelque chose qui transcende les coutumes locales c'est ce qui est enraciné et ordonné dans la création. Voilà pourquoi j'ai très peur d'être lâche avec ce passage. R.C. Sproul

- Ces trois auteurs y ont vu clair : si Paul ancre la pratique dans l'ordre créationnel, c'est que cette pratique n'est pas basée dans la culture, mais dans la création et dans l'ordre théologique

entre Dieu et son Messie. Comme le dit Frédéric Godet : Il n'est pas possible (de supposer que le voile soit une question culturelle) car les raisons que l'apôtre avance sont issues, non pas d'un usage contemporain, mais de faits permanents.

Frédéric Godet (1812-1900), Commentaire sur la Première Épitre aux Corinthiens.

Ici, j'aimerais que mes amis qui se disent complémentaristes soient cohérents : si le pastorat/enseignement des femmes en assemblée n'est pas permis car les textes à ce sujet sont basés, non pas sur la culture, mais sur l'ordre créationnel, pourquoi en serait-il autrement du voile ?

2. À cause des anges.

Cette raison est quelque peu mystérieuse. Aussi, je ne vais pas spéculer là où la Bible reste discrète. Tout ce que je peux dire, c'est que l'Église, en particulier dans ses cultes publics, vit un moment particulier où les anges sont présents d'une façon particulière : « **afin que les dominations et les autorités dans les lieux célestes connaissent aujourd'hui par l'Église la sagesse infiniment variée de Dieu (Ephésiens 3 v. 10)** ».

L'Écriture fait un lien entre la communauté céleste des anges qui louent Dieu et celle des hommes sur terre qui louent Dieu aussi. Notons simplement que là encore la raison que Paul avance n'est pas culturelle mais est encore valable aujourd'hui. Robert Sungenis note une allusion aux chérubins qui se couvrent en Esaïe 6 v. 2 en présence de Dieu quand ils lui rendent un culte.

- Lorsque Paul exhorte les femmes à se couvrir la tête « à cause des anges » il ne laisse plus de place au doute quant au fait que cet enseignement soit universel et intemporel. K.P. Yohannan (Fondateur de Gospel for Asia)

- La raison pour laquelle nos sœurs apparaissent voilées dans la Maison de Dieu est « **en raison des anges** ». L'apôtre dit qu'une femme doit avoir un voile sur sa tête à cause des anges, puisque les anges sont présents dans l'assemblée...

Charles Spurgeon (1834-1892), Sermon sur les anges.

- Si je me tiens au pupitre et que je prêche avec mon chapeau, chacun dira avec raison « *N'a-t-il pas de respect pour le Maître qu'il affirme servir ?* » Je viens dans la présence de Dieu et Christ et des anges qui apprennent la sagesse de Dieu dans l'Église et je retire mon chapeau. Pour la même raison, quand une femme vient dans l'Église, elle garde son chapeau. Harry A. Ironside (1876-1951), pasteur de l'Église Moody, commentaire sur 1 Corinthiens 11.

- Les Écritures enseignent que quand les chrétiens se réunissent ensemble pour prier, les anges de Dieu sont présents et les femmes doivent être couvertes quand elles prennent part aux prières publiques en raison de la présence des anges. C'est quelque chose de remarquable et formidable. Dr. Martyn Lloyd-Jones (1899-1981), Great Doctrines of the Bible.

- Je lis en 1 Corinthiens 11 que la tête de la femme doit être couverte pendant le culte. Le consensus chrétien moderne me dit que c'est un commandement relatif et obsolète, lié à un problème antique dans la ville de Corinthe. Mon éducation secondaire littéraire me dit autre chose : Le commandement est ancré dans la création (versets 7 à 9) et dans la nature (verset

14). Et si cela n'était pas assez clair, je dois me voiler la tête « à cause des anges ». Andrée Seu Peterson, a symbol of glory, 2007

3. La nature.

- Paul aborde ce point encore très succinctement : « La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour l'homme de porter de longs cheveux, mais que c'est une gloire pour la femme d'en porter, parce que la chevelure lui a été donnée comme voile ? ». Certains ont même fait de ce passage un argument contre le voile, auquel nous répondrons dans un autre article. Il suffit pour l'instant d'expliquer simplement la logique du texte par les mots de John Murray : ... les cheveux longs sont une indication que donne la nature à propos de la différenciation hommes/femmes. En ce sens le voile s'inscrit dans la même lignée que ce que la nature enseigne déjà.

John Murray (Professeur au Séminaire Théologique de Westminster, 1930-66)

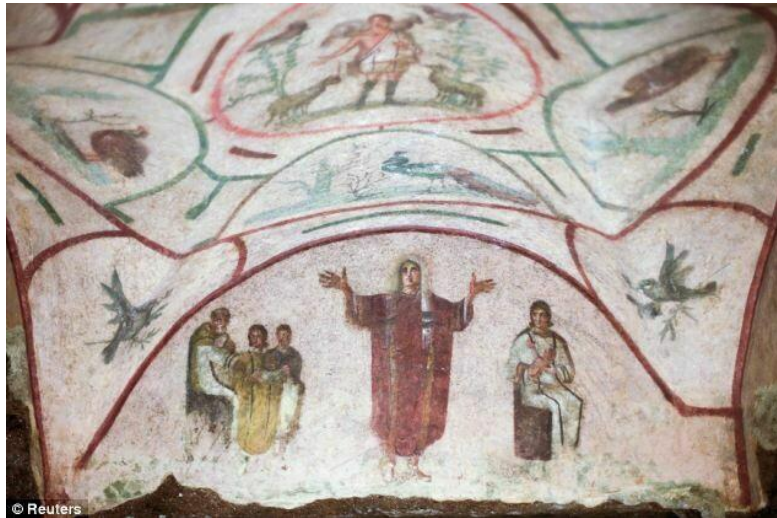
Qu'est-ce que cela signifie ? Que le voile s'inscrit dans la même lignée que la nature. C'est-à-dire qu'il s'accorde avec la nature qui nous enseigne que les femmes ont pour gloire les cheveux longs tandis que les hommes ont les cheveux courts. De même, dans le culte, les femmes doivent avoir un voile sur leurs cheveux tandis que les hommes doivent être découverts. Ainsi, le voile s'accorde avec la nature.

4. La pratique des églises.

Là encore, Paul aborde le sujet succinctement : « Si quelqu'un se plaît à contester, nous n'avons pas cette habitude, non plus que les Eglises de Dieu ». Paul informe ici les Corinthiens que cette pratique était la pratique incontestée des églises de Dieu. Ce verset résonne presque comme un avertissement : si vous contestez cela, vous contestez la pratique que toutes les autres églises ont.

Aujourd'hui, nous pouvons faire ce même appel : face au fait que les chrétiens aient été si unanimes pendant des siècles à ce sujet, avons-nous vraiment des arguments suffisants pour nous opposer à leur pratique ou l'abandonner ?

Le voile chrétien : un indice dans les catacombes ?



Les chrétiens persécutés dans les premiers siècles se retrouvaient dans les catacombes de Rome. Toutes les représentations de femmes dans les catacombes en « oratio », c'est-à-dire en train de prier, nous montrent des femmes voilées. Ce fait est bien connu, n'est pas débattu, rien d'exceptionnel à ce sujet. Les chrétiens en « oratio » sont représentés debout, les mains vers le ciel, comme sur l'image en en-tête de l'article.

Ce qui est plus intéressant, ce sont les représentations sur le tombeau d'une certaine Priscille, datant de 230 ou 240 de l'ère chrétienne, qui ont été restaurées, à Rome, et dont l'image est reproduite ci-dessus. Priscille est représentée dans différentes situations de sa vie. L'image du milieu est une oratio, comme vous l'avez compris. L'image à droite la représente en train de s'occuper de son enfant. L'image à gauche représente, selon les historiens, peut-être un repas entre chrétiens, une célébration de la Cène ou une agape.

Mais ce qui m'intéresse un peu plus, dans le cadre du débat sur le voile chrétien, ce n'est pas que la femme en porte un pendant qu'elle prie, cela je le savais déjà. Ce qui est plus intéressant, c'est qu'elle porte un voile uniquement pendant la prière. Dans les deux autres scènes, elle est découverte. Cela nous donne une information intéressante : être découverte ne semble pas être indécent pour une femme puisque pendant qu'elle s'occupe de ses enfants ou qu'elle participe à une agape, elle est sans voile. Elle porte toutefois un voile pendant la prière.

Cela n'est qu'une raison de plus de penser que la prescription de Paul n'a pas été donnée dans le contexte romain pour une raison culturelle ou une conception particulière de la décence. Il semble, au contraire, que le voile est en fait une pratique typiquement chrétienne, qui parfois s'oppose même à la culture antique.



Un message de Maxime Georgel - Source www.leboncombat.fr